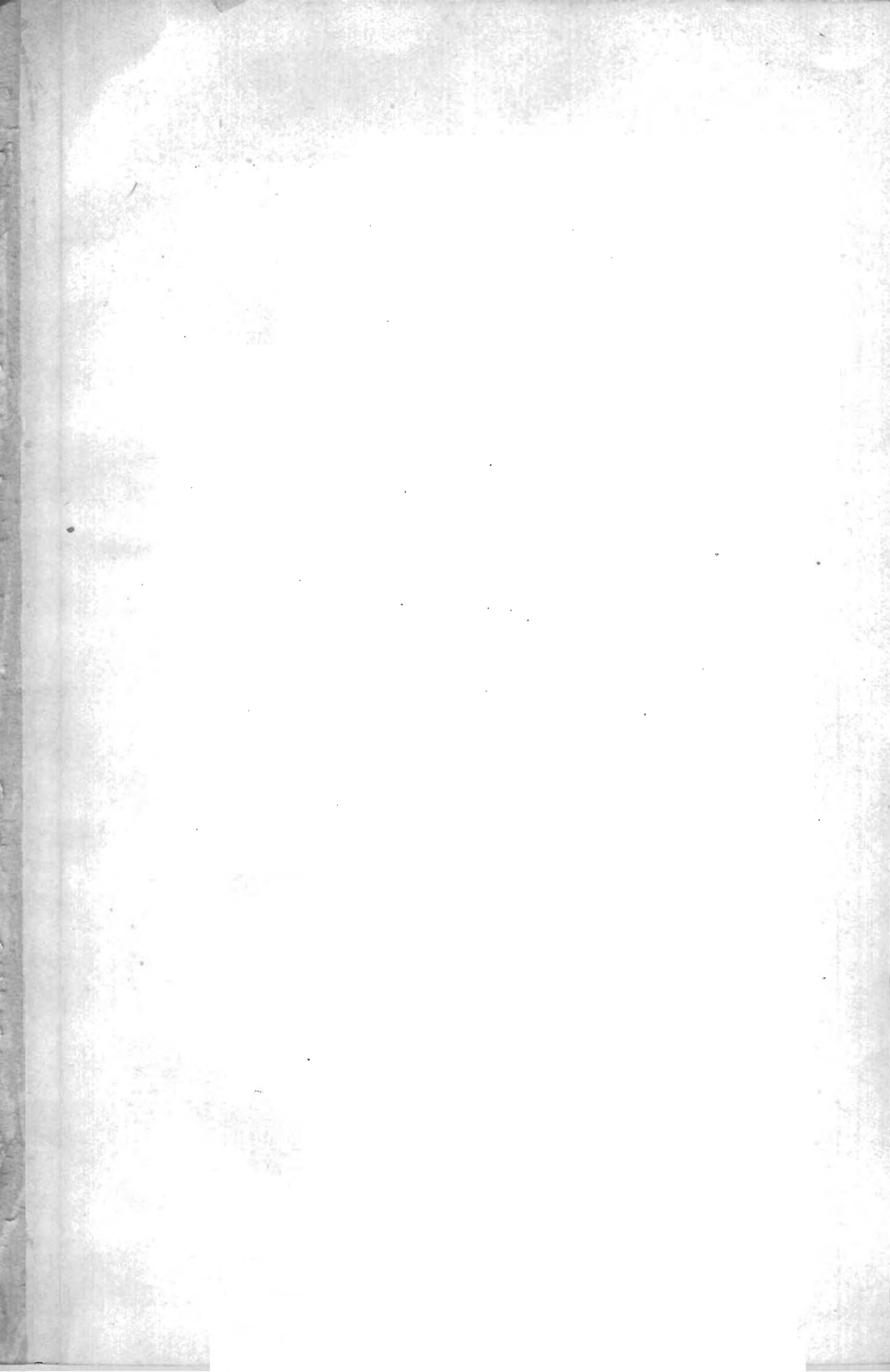


L.C.

91

SOUVENIRS ET BIOGRAPHIES

THE UNIVERSITY OF CHICAGO



920.071
D249 A



LE MONUMENT DE MAISONNEUVE

20, 537

Cédé Par

BIBLIOTHÈQUE PRIVÉE
COLLÈGE SAINT-BERNARD
514, AVE DES FRÈRES
DRUMMONDVILLE — P.Q.

L.-O. DAVID

SOUVENIRS

ET

BIOGRAPHIES

1870 - 1910



LES FRÈRES DE LA CHARITÉ
DRUMMONDVILLE, P.Q.

MONTREAL
LIBRAIRIE BEAUCHEMIN LIMITÉE
79, rue St-Jacques, 79

1911

Enregistré conformément à la loi du Parlement du Canada,
en l'année 1911, par la LIBRAIRIE BEAUCHEMIN LIMITÉE,
au bureau du ministère de l'agriculture,
à Ottawa.

AVANT-PROPOS

J'ai cru devoir compléter quelques esquisses et portraits imprimés à diverses époques, et les réunir dans un volume en y ajoutant plusieurs autres biographies inédites.

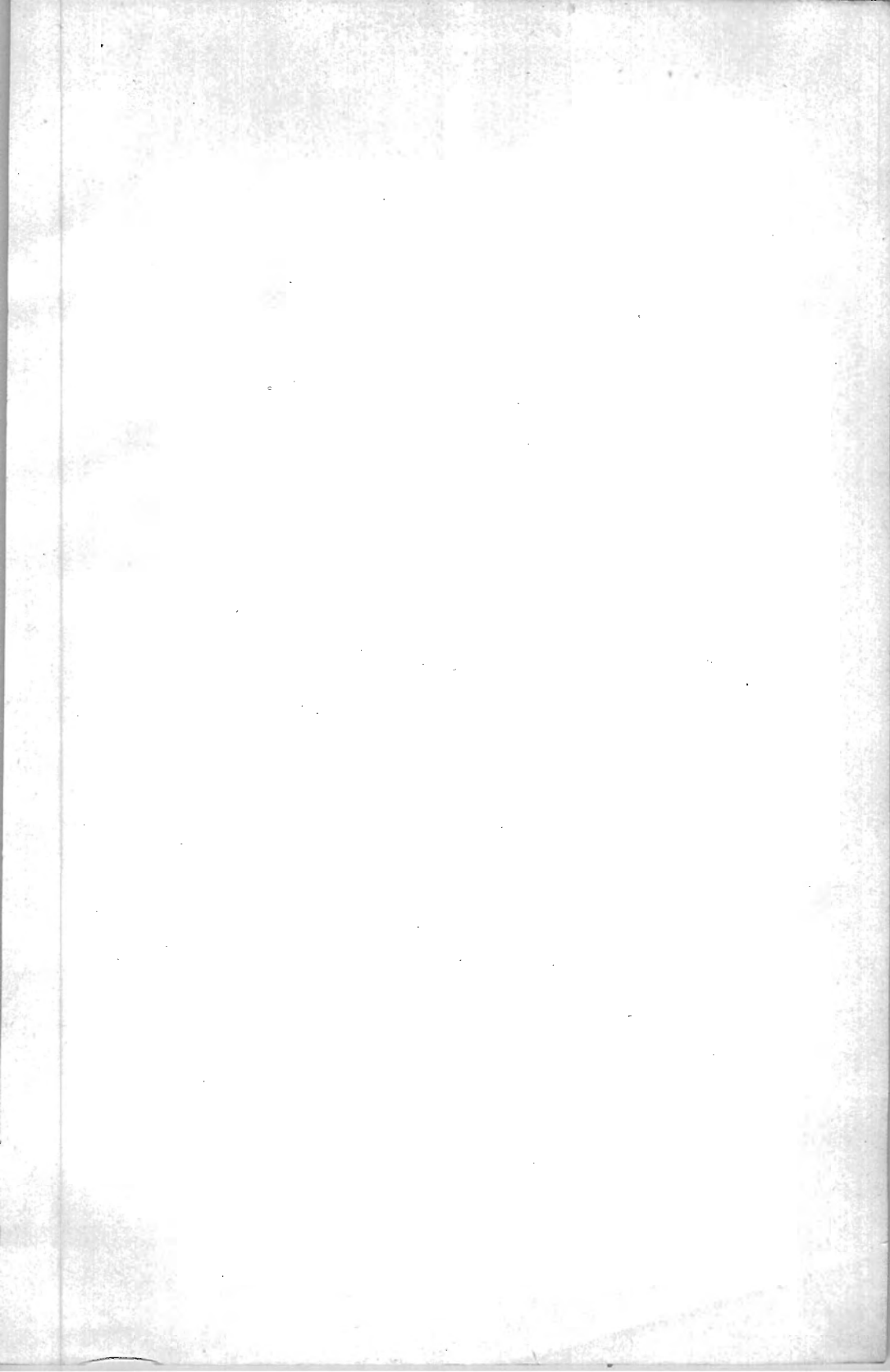
J'aurais voulu prolonger cette galerie; mais l'ouvrage a déjà trop de pages au dire de mon éditeur. Aussi me proposè-je de publier bientôt une autre série de silhouettes contemporaines, afin de rendre plus familières certaines figures et de mieux faire connaître aussi certaines œuvres qui, dans le demi-siècle dernier, ont réellement fait honneur au nom canadien.

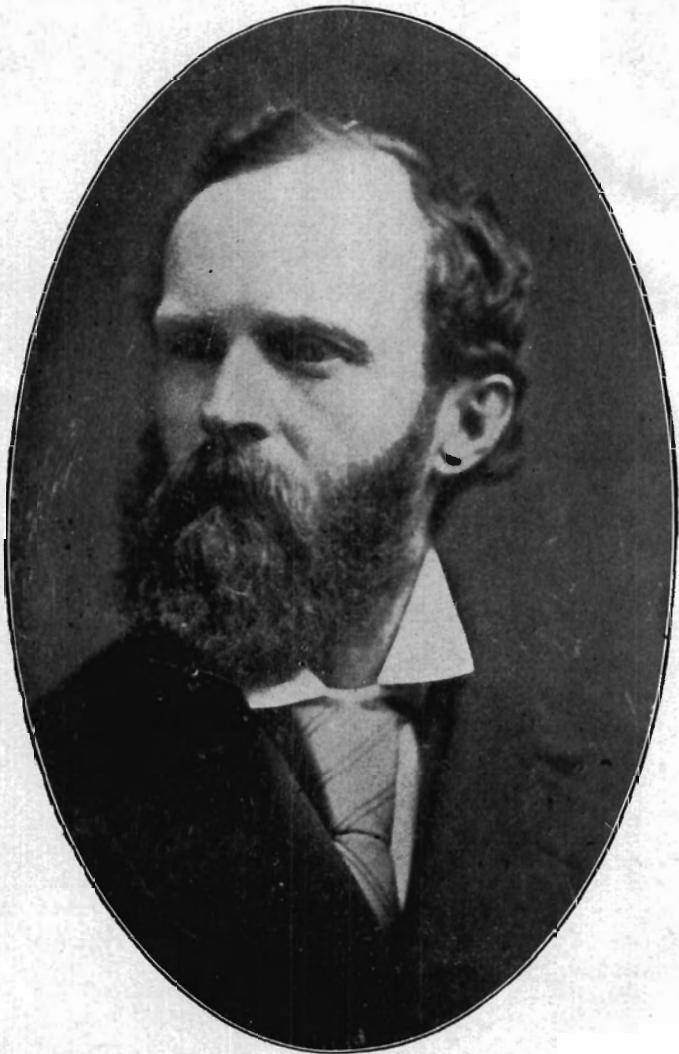
Cette période a été particulièrement féconde; elle a vu se lever des générations qui ont fourni à la politique, aux professions libérales, au clergé, aux lettres et aux arts les sujets les plus brillants et les hommes les plus considérables. J'ai cru bien faire en m'efforçant d'apprendre à ceux qui viennent après nous par quoi la carrière de plusieurs hommes de ce

demi-siècle a été utile et parfois glorieuse, par quoi aussi, hélas! la carrière d'autres intelligences magnifiquement douées a été interrompue.

Et puis, sans m'abuser le moins du monde, j'ose espérer que ces notes sans apprêt, ces esquisses biographiques si l'on préfère, pourront fournir quelques éléments à ceux qui, plus tard, entreprendront l'étude approfondie d'une période qui fut l'une des plus intéressantes de notre Histoire.







MEDERIC LANCTOT

MEDERIC LANCTOT**(1894)**

Dans le cours de novembre 1838, Hyppolite Lanctot, notaire de Saint-Rémi, l'un des plus ardents patriotes de cette époque, fut arrêté pour avoir pris part à l'insurrection. Le 8 décembre suivant, sa femme, qui s'était transportée à Montréal pour être plus près de lui, mettait au monde un fils qu'on baptisa sous le nom de Médéric. Quelque temps après, le père était déporté en Australie où il subit un long et cruel exil. Madame Lanctot, restée seule et presque sans ressources, trouva dans l'amour maternel la force dont elle avait besoin pour élever ses enfants, et s'attacha d'une manière spéciale à celui qui venait de naître dans des circonstances si émouvantes.

La naissance de cet enfant, à la porte, en quelque sorte, de la prison où son père attendait l'issue d'un procès qui allait peut-être le conduire à l'échafaud, excita la sympathie publique et donna lieu à toute espèce de prophéties. Il semblait que le nouveau-né dût nécessairement porter l'empreinte de cette époque tourmentée, garder dans le sang et le caractère quelque chose des ardeurs et des violences de ces temps néfastes et glorieux.

On s'aperçut bientôt que ce n'était pas un enfant ordinaire; on était surpris de voir, dans ce petit garçon à la tête blonde, à la peau fine, aux traits et aux membres délicats, qui avait l'air d'une petite fille, tant de volonté, de pétulance et de hardiesse. "C'est un petit diable," disaient les gens. Sa mère, qui l'adorait, souriait, ne voyant que le bon côté de cette riche nature

qui se dilatait avec tant de force et s'épanouissait comme une gerbe de feu.

A neuf ans il entra au collège de Saint-Hyacinthe, et se faisait bientôt remarquer; personne n'apprenait plus vite, mais aucun élève aussi n'était plus dissipé, plus insoumis; il était de tous les complots, de toutes les révoltes contre l'autorité, de toutes les équipées.

Un jour, il menaça de mettre le feu au collège. C'était un peu fort; aussi reçut-il l'ordre de faire son paquet.

Il entra alors, en qualité de commis, chez M. Cuvillier, de Montréal. Une grande discussion s'étant un jour élevée dans le bureau, M. Cuvillier remarqua la vivacité et la force d'esprit de son commis, et ne put s'empêcher de lui dire qu'il n'était pas à sa place, qu'il devait se faire avocat. Lanctot saisit la balle au bond; mais, sur l'avis de M. Doutre, qui avait déjà remarqué quelques-unes des compositions du jeune Médéric, il prit la rédaction du *Courrier de St-Hyacinthe* qui était alors l'un des organes du parti libéral. Pendant deux ans il fit la polémique dans ce journal avec une vigueur et une habileté qui le firent considérer comme une étoile naissante de ce parti.

En 1858, il allait à Montréal étudier le droit sous MM. Doutre et Daoust et se signalait bientôt à l'attention publique en jetant des pierres dans les vitres du Cabinet de lecture paroissial, fondé en opposition à l'Institut Canadien. A peu près au même temps, il succédait à M. Dessaulles comme rédacteur du *Pays*. Il n'avait pas vingt ans et on l'appelait à remplacer le journaliste le plus redoutable que le Canada ait probablement produit. Lanctot se jeta, tête baissée, dans la lutte, fit quelquefois des avancés et des expositions de principes qui, aujourd'hui, soulèveraient des tempêtes formidables, mais montra généralement assez de modération. Il parut en même temps sur les hustings

et prouva qu'il avait en lui non seulement l'étoffe d'un écrivain, mais encore celle d'un orateur.

En 1860, il se faisait recevoir avocat et quittait, peu de temps après, la rédaction du *Pays* pour se consacrer exclusivement à sa profession. Son amour du travail, son activité, son esprit perspicace, fertile en expédients, sa parole vigoureuse et sa dialectique lui firent en peu de temps une belle clientèle. Il est malheureux qu'il ne se soit pas consacré exclusivement au barreau, au moins pendant plusieurs années; il y aurait trouvé la fortune et la renommée qu'il convoitait et ce joug salutaire des lois dont son esprit aventureux avait tant besoin. Mais tous les freins, toutes les contraintes répugnaient à ce caractère fougueux, à cet esprit indomptable.

Après un voyage en Europe, qu'il fit pour refaire sa santé sérieusement affectée, il voulut avoir un journal à lui, et fonda la *Presse*. Il était heureux; journaliste et avocat, il avait de quoi satisfaire son activité intellectuelle, son besoin d'agitation; il plaidait et il écrivait sans cesse, interrompant souvent un article de journal pour aller au palais continuer une enquête ou une plaidoirie. Pour conserver sa clientèle à laquelle il enlevait une trop grande partie de son temps, il forma une société avec M. Laurier.

En 1864, sir John Macdonald et sir Georges-Etienne Cartier, ne pouvant plus se maintenir au pouvoir, s'allièrent aux chefs anglais du parti libéral pour faire la Confédération. Ce coup d'Etat surprit le pays et jeta l'inquiétude dans le Bas-Canada; il y eut un moment où le parti conservateur menaça de se diviser: la *Minerve* elle-même hésita. Lanctot crut que l'occasion était bonne pour frapper un grand coup; il se fit habilement l'écho des craintes et des mécontentements que soulevait le projet ministériel, arbora le drapeau de l'union et invita la jeunesse canadienne, dans des

écrits enflammés, à s'y rallier pour combattre le danger qui menaçait la patrie. La jeunesse conservatrice s'assembla pour délibérer sur la situation; la discussion fut vive parfois, mais la majorité ne voulut pas se séparer de ses chefs; les autres s'unirent à Lanctot et à quelques-uns de ses amis libéraux pour fonder l'*Union Nationale* que eut pour rédacteurs: MM. Lanctot, L. Labelle, H.-F. Rainville (le juge), L.-A. Jetté, D. Girouard, L.-O. David, J.-X. Perreault, J.-M. Loranger, Chs de Lorimier, Audet, Longpré et Letendre.

Le programme de ces jeunes gens, unis par un sentiment patriotique, était de combattre, par la plume et la parole, le changement de constitution proposé, de démontrer que ce régime politique, suggéré par lord Durham, pour angliciser le Bas-Canada, finirait par nous mettre à la merci d'une majorité hostile à nos droits religieux et nationaux. Ils dénoncèrent surtout l'intention qu'avait le gouvernement de changer la constitution sans consulter le pays, convoquèrent des assemblées publiques et firent signer des pétitions demandant l'appel au peuple.

Lanctot déploya dans cette croisade une énergie, une activité, un esprit d'organisation et un talent d'écrivain et d'orateur qu'on ne pouvait se lasser d'admirer. Ses collaborateurs le croyaient sincère, et il l'était autant qu'il pouvait l'être; nous l'étions nous-mêmes; nous avions la conviction intime que le droit de veto et le pouvoir accordé aux provinces anglaises d'augmenter leur représentation proportionnellement à leur population, pendant que le Bas-Canada était condamné à garder toujours le même nombre de députés, nous mettraient sous la dépendance d'une majorité qui irait toujours grossissant, et que tôt ou tard il surgirait des conflits où nous serions écrasés. Nous pensions et nous disions que la Confédération était une œuvre prématurée; que nous n'étions pas assez riches pour acheter les territoires qu'on nous offrait et construire les che-

mins de fer qu'on nous demandait ; qu'avant de tant nous prolonger aux deux extrémités, nous devions nous renforcer au centre.

Aux événements de dire jusqu'à quel point nous avions raison.

Dans tous les cas nos peines furent perdues, notre croisade ne servit à rien, nous ne pûmes même pas obtenir l'appel au peuple ; la Confédération fut votée par une grande majorité.

Lanctot n'eut plus dès lors qu'une pensée, un but, celui de se présenter aux prochaines élections générales de 1867, dans la division Est de Montréal. Il commença par se faire élire au Conseil municipal, et, dans l'hiver de 1867, il entreprit, au sein des classes ouvrières, un travail d'organisation gigantesque. Dans le printemps, il avait sous la main la plus puissante association qu'on eût encore vue dans le pays ; chaque corps de métier avait son organisation spéciale, son bureau de direction et ses officiers, et se reliait à une administration centrale. On ne peut se faire une idée de ce qu'il fallut d'énergie et d'habileté à Lanctot pour obtenir ce résultat ; tous les soirs, pendant trois ou quatre mois, il tint des assemblées dans toutes les parties de la ville, faisant chaque fois trois ou quatre discours.

Un soir, dans le mois de juin, une immense procession aux flambeaux parcourait les rues de Montréal ; le coup d'œil était magnifique, tout le monde était dans la rue ou aux fenêtres. En tête de la procession brillait un soleil dont les rayons illuminaient le portrait du héros du jour, puis venait Lanctot lui-même suivi de plusieurs milliers d'ouvriers qui portaient des insignes, des inscriptions de toutes sortes, et criaient : "Vice Lanctot !"

Jamais on n'avait vu pareil triomphe.

Si les élections avaient eu lieu quelques jours après, Lanctot aurait été élu par 1,000 à 1,200 voix de majo-

rité. Mais toute sa vie, faute de tact et de modération, il compromit le fruit de ses luttes et de ses travaux; il était à peine au Capitole, qu'il avait un pied sur la roche tarpéienne; un instant lui suffisait pour compromettre l'œuvre d'une année.

Pour achever d'enlever le peuple, il s'était mis dans la tête d'établir des magasins à bon marché, où tous les membres de l'association pouvaient se procurer, au prix coûtant, le thé, le sucre, le riz, toutes les choses de consommation domestique. C'était absurde; il aurait fallu des capitaux énormes pour soutenir un pareille entreprise, et il n'avait pas le sou; lorsque les élections arrivèrent, les magasins à bon marché étaient fermés.

Ce n'est pas tout; comme il lui fallait de l'argent pour mettre à exécution tous ses plans gigantesques, il résolut de faire fortune: il acheta des carrières et des mines de toutes sortes, et, comme il ne doutait de rien, il crut réellement que sa fortune était faite. Mais ayant refusé, dans un moment d'impatience ridicule, de donner à un nommé Sinotte une misérable somme de \$150, Sinotte, exaspéré, vendit aux conservateurs des lettres compromettantes qui lui firent perdre l'adjucation qu'il avait obtenue des autorités municipales et lui enlevèrent un grand nombre de votes.

Voici le bouquet. Se promenant, un jour, autour de la montagne avec un ami, celui-ci remarqua sur le bord du chemin des rochers dont la vue le frappa. Il descendit de voiture et s'écria: "Lanctot, il y a ici une mine de fer, venez voir." Lanctot s'élança de la voiture, examina les rochers que son ami lui montrait, et fut convaincu que c'était bien vrai.

Nos deux amis, enthousiasmés, poussèrent leurs explorations plus loin, chargèrent leur voiture de cailloux et s'en retournèrent chez eux avec la certitude que la montagne de Montréal était pleine de fer.

Quels rêves Lanctot fit cette nuit-là! Ce n'est pas seulement du fer qu'il vit dans ces rêves; mais de l'or, de l'or, en quantité infinie. Son ami, qui était chi-

miste, analysa les cailloux qu'ils avaient emportés et constata bel et bien la présence du fer. Deux jours après, Lanctot était aux États-Unis, en conférence avec de grands capitalistes; un chimiste était envoyé à Montréal pour visiter les lieux, un rapport favorable était fait, Lanctot achetait la moitié de la montagne de Montréal et en vendait une partie à un Américain de New-York.

Lanctot avait été mystérieux jusque-là, il ne parlait que par monosyllabes; il ne marchait plus, il volait; ses voyages aux États-Unis, ses visites à la montagne, le soir, la nuit même, piquèrent la curiosité de ses amis; on lui demandait s'il avait trouvé la pierre philosophale: "Mieux que cela," répondait-il d'un air triomphant. Enfin, il éclata; un jour, on lut dans l'*Union Nationale* que M. Lanctot aurait besoin bientôt de 500 à 600 ouvriers pour travailler dans les mines de fer que la montagne de Montréal recelait. Plusieurs le crurent et préparèrent leurs pics et leurs pelles, les autres hochèrent la tête et opinèrent que les mines de fer de la montagne ne tourneraient pas mieux que les carrières et les magasins à bon marché.

Tout cela se passait dans les huit jours qui précéderent la votation; jusqu'au dernier moment, l'opinion du peuple avait paru favorable à Lanctot; le jour de la nomination, les deux partis en étaient venus aux mains, et les partisans de Lanctot étaient restés maîtres du terrain; toutes les assemblées qui avaient eu lieu avaient été des ovations pour le candidat des ouvriers. Mais M. Cartier avait, en reculant le plus possible l'élection, prévu ce qui arriverait. Malgré tout, Lanctot aurait peut-être été élu si, dans son exaltation, il n'avait pas promis à ses comités tout l'argent dont ils auraient besoin. Plusieurs de ces comités passèrent une partie de la première journée de l'élection à attendre vainement l'argent promis. Le deuxième jour, quand Lanctot eut annoncé qu'il n'avait pas un sou, les ouvriers se mirent tout de même à l'œuvre avec un tel dévoue-

ment qu'ils réduisirent la majorité de M. Cartier à 230 voix.

Lanctot ne vit pas sans émotion s'évanouir les rêves de gloire et de fortune qui le berçaient depuis des mois. Il parut vouloir tenir tête à la mauvaise fortune, changea le nom de l'*Union Nationale* en celui de l'*Indépendance*, et se mit à prêcher en faveur de la rupture du lien colonial. Mais ses paroles ne trouvèrent plus parmi le public l'écho qu'elles avaient autrefois ; il eut beau se tourner sur tous les sens, il ne put reprendre sa popularité et surtout faire face à ses affaires. Il était ruiné. Au lieu de se remettre tranquillement à la pratique de sa profession et d'attendre les événements, il partit pour les Etats-Unis, parcourut les divers groupes canadiens-français, semant partout des journaux qui ne vivaient guère que l'espace d'un matin.

Un jour, à bout de ressources, il reprit la route du Canada et se remit à exercer sa profession en société avec l'un de ses frères. Il aurait pu, grâce à son talent d'avocat, se refaire une clientèle s'il ne s'était pas mis dans la tête de se relancer dans la politique et même de briguer les suffrages du peuple.

Il se porta candidat, en 1871, contre l'échevin David ; il eut trois ou quatre cents voix. L'année suivante, en 1872, que vit-on ?... Lanctot soutenir l'homme qu'il avait dénoncé toute sa vie comme l'ennemi de son pays, sir Georges-Etienne Cartier. Il choisissait mal son temps ; le peuple votait en masse pour l'adversaire de Cartier, M. Jetté, qui fut élu par 1,300 voix de majorité.

Ce pauvre Lanctot n'était plus qu'une feuille morte à la merci de tous les vents.

En 1875, il fut obligé de repartir pour les Etats-Unis, suivi de sa femme et de ses enfants. Cette fois, il eut presque de la misère, et sa famille souffrit.

En 1875, il revint au Canada comme agent d'une machine admirable qu'un Canadien des Etats-Unis, M. Lefebvre, avait inventée pour prévenir les accidents

de chemin de fer. Etant allé à Ottawa, il vit M. Lusignan qui, toujours prêt à rendre service à quelqu'un, même à son détriment, lui conseilla de prendre la rédaction du *Courrier de l'Outaouais*, à raison de \$15 par semaine. Lanctot accepta, et quelques mois après, grâce aux efforts de M. Lusignan et à la protection du docteur St-Jean, il était nommé rapporteur ou sténographe de la Chambre à raison de \$45 par semaine. Il se plaisait à dire, dans ce temps-là, à ses amis, qu'il savait bien qu'il finirait par entrer à la Chambre.

Après la session, il achetait le *Courrier de l'Outaouais*, le transportait à Hull, entreprenait une guerre à mort contre certains employés du conseil municipal de cette ville, et devenait l'homme le plus populaire de Hull. Encore une fois, il avait frappé la veine populaire; on ne jurait que par Lanctot; il faisait mettre à la porte les conseillers et employés municipaux, les remplaçant par des hommes qui lui étaient dévoués; était nommé avocat de la ville, et imposait en toutes choses ses volontés. Malheureusement, là comme ailleurs, il perdit tout en abusant de son influence, en montrant au peuple que l'ambition personnelle, plus que l'intérêt public, le faisait agir; il persécuta tellement ceux qu'il avait renversés, qu'il en fit des victimes et tourna contre lui le sentiment public. Bientôt, il fut abandonné par ses plus chauds partisans; ses adversaires revinrent au pouvoir, le destituèrent comme avocat de la ville, et il perdit même la plus grande partie de sa clientèle.

La santé lui manqua en même temps; le feu qui le dévorait avait fini par le consumer; la machine était usée.

Le printemps dernier, il se rendit, avec sa femme, sur une ferme qu'il avait achetée dans les montagnes, à dix lieues de Hull, dans le but de refaire sa santé. Il avait loué sa maison, à Hull, à son ami M. Lusignan; il était là depuis trois semaines, lorsque tout-à-coup son état empira gravement; il voulut se rendre chez lui et partit, accompagné du père de M. Lusignan; plusieurs fois il

fut obligé de descendre de voiture pour se reposer, pour ne pas mourir en chemin. Il arriva chez lui à huit heures du soir, se coucha et se réveilla vers deux heures avec le râle de la mort ; il appela sa femme, lui demanda de préparer quelques médicaments, et expira. Il fut transporté à Montréal, où il fut inhumé sans bruit, au milieu de l'indifférence générale.

Quelle étrange destinée ! Quelle existence tourmentée ! Quels efforts gigantesques, et quels maigres résultats !

Il est mort à 39 ans, et, cependant, il en avait vécu au moins soixante ; il avait déployé plus de talent, plus d'énergie et d'activité que beaucoup de grands hommes, fondateurs d'empires. Il n'est pas nécessaire de l'avoir connu, il suffit de savoir ce qu'il a fait pour être convaincu que Lanctot avait de grandes qualités, des aptitudes remarquables, une intelligence des plus vigoureuses et des plus brillantes, un esprit ingénieux, fort et souple, un caractère de fer et d'acier, capable d'entreprendre et de mettre à exécution les entreprises les plus difficiles et les plus dangereuses.

Avocat distingué, journaliste redoutable, orateur politique de premier ordre, il semblait posséder tous les talents. A un esprit capable de sonder les questions les plus abstraites du droit, il joignait une imagination qui s'élevait sur les sommets les plus élevés du monde intellectuel. Il était terrible dans la polémique, maniait le sarcasme sans peur et sans pitié, mettait tant d'enthousiasme, de colère et d'indignation dans son style, qu'on aurait cru qu'il écrivait avec un fer rougi au feu.

Violent, implacable dans ses écrits, il montrait dans ses discours une modération qui étonnait tout le monde ; ce n'était plus le même ; il parlait avec une grande véhémence, mais dans un langage généralement poli et modéré.

Il a été certainement l'un des orateurs politiques les plus remarquables de son temps ; il n'avait pas la chaleur, l'influence magnétique de Chapleau, le verbe im-

posant de Morin, l'éloquence raffinée de Laurier, ni la parole pénétrante de Mercier, mais il était de taille à lutter contre ces orateurs distingués sur les hustings, et il savait mieux qu'eux frapper l'esprit d'une population de ville, peut-être parce qu'il était plus démagogue. Son langage était correct, sa phrase longue mais généralement bien faite, sa voix forte et sympathique, son débit un peu monotone et trop solennel parfois pour le husting, mais énergique et animé. Il avait bien la colère, l'indignation, mais il manquait d'émotion, de véritable émotion; il était incapable de pleurer et de faire pleurer un auditoire.

Il n'était ni grand, ni gros, comme pouvaient se l'imaginer ceux qui le jugeaient de loin par le bruit qu'il faisait; il était petit, grêle, mais il avait une belle tête blonde, un front haut, droit, artistique, le regard expressif, une jolie figure blanche qu'encadraient admirablement une chevelure abondante et bouclée, une barbe épaisse et ondulée. Il se plaisait à rappeler qu'un phrénologue lui avait dit qu'il avait du lion dans le haut de la figure.

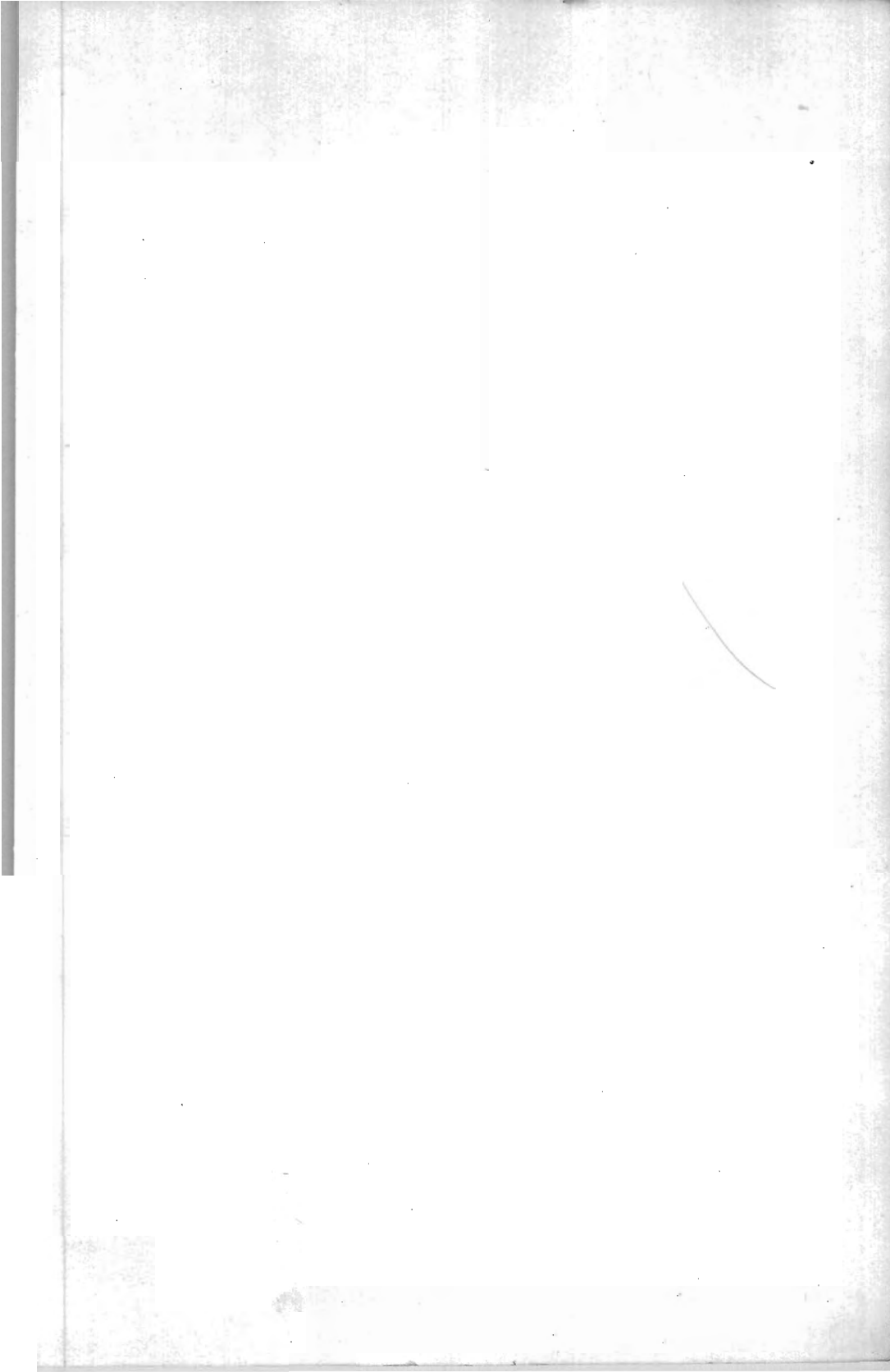
Au moral, il offrait de singuliers contrastes à l'œil de l'observateur, un mélange de qualités et de défauts, de diamants et de scories, de bonnes et de mauvaises herbes, véritable kaléidoscope où tout changeait de forme et de couleur en un clin-d'œil. Sobre, moral, laborieux, aimant, généreux, charitable, patriote, religieux même à ses heures, il était aussi parfois rude, violent, intraitable, injuste dans ses emportements et ses vengeances, extrême en tout. Mais son grand défaut, la cause de tous ses écarts de jugement, la source de toutes les erreurs qui ont marqué sa vie, c'était l'ambition, cette fièvre de pouvoir, de fortune et de popularité qui obscurcissait son intelligence, émoussait son sens moral, faussait sa conscience, et lui faisait croire tout ce qu'il avait intérêt à croire. Il avait fini par identifier tellement l'idée qu'il voulait faire triompher avec son intérêt personnel, avec ses projets d'avenir

et d'avancement, qu'il ne pouvait les séparer; il élevait à la hauteur d'un principe ce qui n'était bien souvent, au fond, qu'un rêve de son ambition, et prenait pour une certitude ce qui n'était que le mirage de son amour-propre.

On s'expliquait, en voyant Lanctot, comment certains hommes peuvent, en temps de révolution, sous l'empire de convictions passagères et d'une exaspération dangereuse, commettre tant d'excès.

Lanctot était né agitateur; s'il eût vécu en France en 1793, il eût rivalisé avec Camille Desmoulins en fougue révolutionnaire; si, au lieu de naître, il eût été homme fait en 1838, sa nature révolutionnaire, autant que le patriotisme, en aurait fait un héros; il serait monté sur l'échafaud, en criant comme Hindelang : "Vive la liberté !"







LUDGER LABELLE

LUDGER LABELLE

(1894)

Qui, ayant connu Ludger Labelle, ne se souvient de lui ? Un petit corps grêle surmonté d'une tête forte où le front occupait une place considérable ; un visage long, pâle, des yeux que la pensée semblait pousser hors de leurs orbites, "une tête de Robespierre enfant," a dit Hector Fabre.

L'air, les manières, la physionomie et l'esprit d'un conspirateur, d'un alchimiste du moyen âge. Bien capable, lui aussi, de tout tenter pour trouver la pierre philosophale, le secret de faire de l'or ou de l'argent. De l'esprit jusqu'au bout des ongles, et avec cela un jugement solide et un grand tact. Avec de l'étude, un régime de vie régulier et un caractère plus sérieux, il aurait pu devenir un chef de parti, et on dit que c'était l'opinion de sir Georges-Etienne Cartier.

Dans les années 1862, 1863 et 1864, il était avocat pratiquant à Montréal, en société avec J.-A. Mousseau. Fils d'un ouvrier bien connu, J.-B. Labelle, ami de tout le monde, connaissant le nom de la plupart des ouvriers de la division Est de Montréal ainsi que de leurs femmes et de leurs enfants, il s'était fait en peu de temps une bonne clientèle qu'il négligeait trop malheureusement.

L'homme le plus irrégulier du monde. Il se mettait au travail à une heure de l'après-midi, et quand il allait au bureau de poste, il revenait tard, bien tard, car il donnait la main et offrait un verre de vin à tous ceux qu'il rencontrait. Il commençait la journée quand tout le monde la finissait, à l'heure où le soleil se couche, et il se couchait lorsque tout se réveille dans la nature.

Il aimait la nuit, les ténèbres, il préférait la lune au soleil, les étoiles à la lune et la lumière du gaz ou de la bougie aux étoiles. Il disait que plus il faisait noir, plus son esprit voyait clair. Aussi, c'est le soir, la nuit même qu'il ourdissait ses plans politiques ou municipaux, — car il était membre du Conseil municipal, — qu'il rédigeait des articles pour les journaux.

Il a été rédacteur de la *Guêpe*, petit journal humoristique dont il a fait le succès pendant un certain temps. Il a été aussi l'un des fondateurs du *Colonisateur* dont le but était, comme son nom le dit, de travailler à l'avancement de la colonisation. Ses collaborateurs étaient J.-A. Mousseau, J.-A. Chapleau, L.-W. Sicotte, W. Tessier, L. Ricard, A.-N. Montpetit, U. Fontaine et L.-O. David.

Le journal était lu, mais peu payé; M. Cérat en était l'imprimeur. La grosse question, tous les samedis, était de savoir quel moyen Labelle trouverait pour l'empêcher de fermer boutique. Chaque semaine apportait la même scène: le père Cérat demandait de l'argent pour payer son papier et ses typos, et Labelle cherchait à le convaincre qu'il devait se contenter de rien ou presque.

— Mais avec quoi, s'écriait M. Cérat, voulez-vous que j'achète, cette semaine, des têtes de bœuf pour mes enfants, si vous ne me payez pas.

— Patience, disait Labelle, ce n'est pas avec des têtes de bœuf, mais avec des poulets que vous nourrirez plus tard vos enfants, quand nous serons ministres.

Naturellement le père Cérat, un bon jour, se fâcha, et le *Colonisateur* disparut ou, plus exactement, ne parut plus.

Labelle fut le principal fondateur du club Saint-Jean-Baptiste qui fit beaucoup de bruit avec peu de chose et finit par être considéré comme une société secrète. Les membres s'engageaient sur l'honneur à ne pas dévoiler les secrets des délibérations. Le mot de passe était "Marianne vient-elle?"

Le secret était facile à garder, car les membres du club passaient leur temps à jouer au billard, au domino et aux cartes; ajoutons qu'ils ne faisaient rien de bon, ni de mal.

Le résultat le plus clair de cette association a été de faire élire Labelle membre du Conseil municipal et de faire battre Chapleau, qui était pourtant alors déjà populaire, par J.-O. Mercier, marchand-épicier.

Le club servit de refuge, pendant un mois, à l'un des jeunes gens qui, après avoir volé une banque à St-Albans, avaient franchi la frontière et avaient été arrêtés et emprisonnés à Montréal. On sait qu'ils subirent un procès célèbre et qu'ils furent acquittés sur une question de procédure, que de nouveaux mandats furent émis contre eux, à la demande du gouvernement américain, et que, pour ne pas être arrêtés, ils se cachèrent comme ils purent. Ils n'eurent pas de peine à trouver des refuges au milieu d'une population qui était pleine de sympathie pour eux.

Le club Saint-Jean-Baptiste ne fut donc pas sous ce rapport plus coupable que le reste de la population. Mais ses principaux membres voulurent pousser les choses plus loin, lorsqu'ils discutèrent le projet de délivrer les "raiders" avant leur acquittement. Le complot était presque mûr lorsque l'un des conspirateurs reçut une lettre l'avertissant, ainsi que ses compagnons, qu'on les ferait arrêter si on les croyait sérieux.

Labelle a été le chef des jeunes conservateurs qui, sur la question de Confédération, jugèrent à propos de se séparer de leurs chefs, et il fut l'un des principaux fondateurs de l'*Union Nationale*.

Il ne s'entendait pas toujours avec Lanctot et se moquait un peu de ses façons d'agir, mais ils furent d'accord pour combattre la Confédération et se porter candidats contre Cartier aux élections générales de 1867. Labelle pour la Chambre locale et Lanctot pour la Chambre fédérale.

J'ai parlé de cette élection dans la biographie de Lanctot.

Labelle fut sensible à un échec qui ruinait ses espérances, à un moment où sa santé et sa fortune auraient eu plutôt besoin d'un réconfort.

Né faible de corps, il aurait eu besoin pour vivre d'un régime de vie régulier.

Labelle n'avait que trente-cinq ans quand il est mort, mais il avait en toutes choses l'expérience d'un homme de soixante, et il était blasé, ennuyé comme sont tous ceux qui font violence à la fortune pour lui arracher des succès prématurés.

De ce qui précède on a dû conclure que l'originalité était un trait caractéristique de l'esprit de Labelle.

Il vivait avec son père et une de ses tantes. Qui ne se souvient de la tante Théotis? Comme la maison était toujours pleine de monde et que les repas avaient lieu à toute heure du jour et de la nuit, la position de tante Théotis n'était pas une sinécure. Elle s'impatientait quelquefois et trouvait le fardeau un peu lourd. Labelle se faisait un plaisir de la faire endêver; mais elle supportait patiemment tous ses quolibets et ses sarcasmes. Un jour, pourtant, elle perdit patience. Imitant O'Connell, Labelle lui avait adressé les épithètes les plus saugrenues, il l'avait même traitée de concubine, de Messaline. Elle n'avait pas bronché. "Je dirai plus, s'écria-t-il, il est temps que je sois franc avec vous, je dirai que vous êtes une femme verticale." Elle bondit de rage et s'écria: "Ça, par exemple, c'est trop fort, je vais avertir ton père, ce soir, que je m'en vais, je quitte la maison."

Inutile de dire si cette scène nous amusa et si le père Labelle se moqua de ma tante Théotis, quand elle lui fit, le soir, en pleurant, son rapport.

Au demeurant, le meilleur cœur du monde. Il n'avait rien à lui, et ne cherchait à faire de l'argent que pour donner à droite et à gauche, et secourir les malheureux. Il y avait toujours place à sa table et dans sa chambre pour celui qui avait besoin, pour l'étudiant aux abois.

Il tenait de famille sous ce rapport comme sous bien

d'autres; il avait l'esprit vif et le cœur chaud des Labelle.

Il a beaucoup admiré, aimé peut-être, Emma Lajeunesse que nous voyions souvent, en 1862 et 1863, chez M. Jean-Marie Papineau, l'oncle de Ludger Labelle, le meilleur des oncles comme je l'établirai lorsque je parlerai d'Elzéar Labelle.

Emma Lajeunesse n'avait que quinze ou seize ans, à cette époque, et, déjà, elle faisait présager ce qu'elle serait si elle trouvait la protection dont elle avait besoin pour mettre en relief son merveilleux talent.

Nous étions, les jeunes gens de notre époque, Labelle, Chapleau et les autres, ses plus dévoués protecteurs, mais Labelle surtout lui avait voué un véritable culte. C'était à qui de nous ferait, dans le *Colonisateur*, notre organe, l'éloge de la future grande artiste.

C'est Labelle qui eut l'idée d'organiser, sous le patronage de la jeunesse, un concert pour lui donner les moyens d'aller à Albany où elle trouva une protection plus efficace que la nôtre.

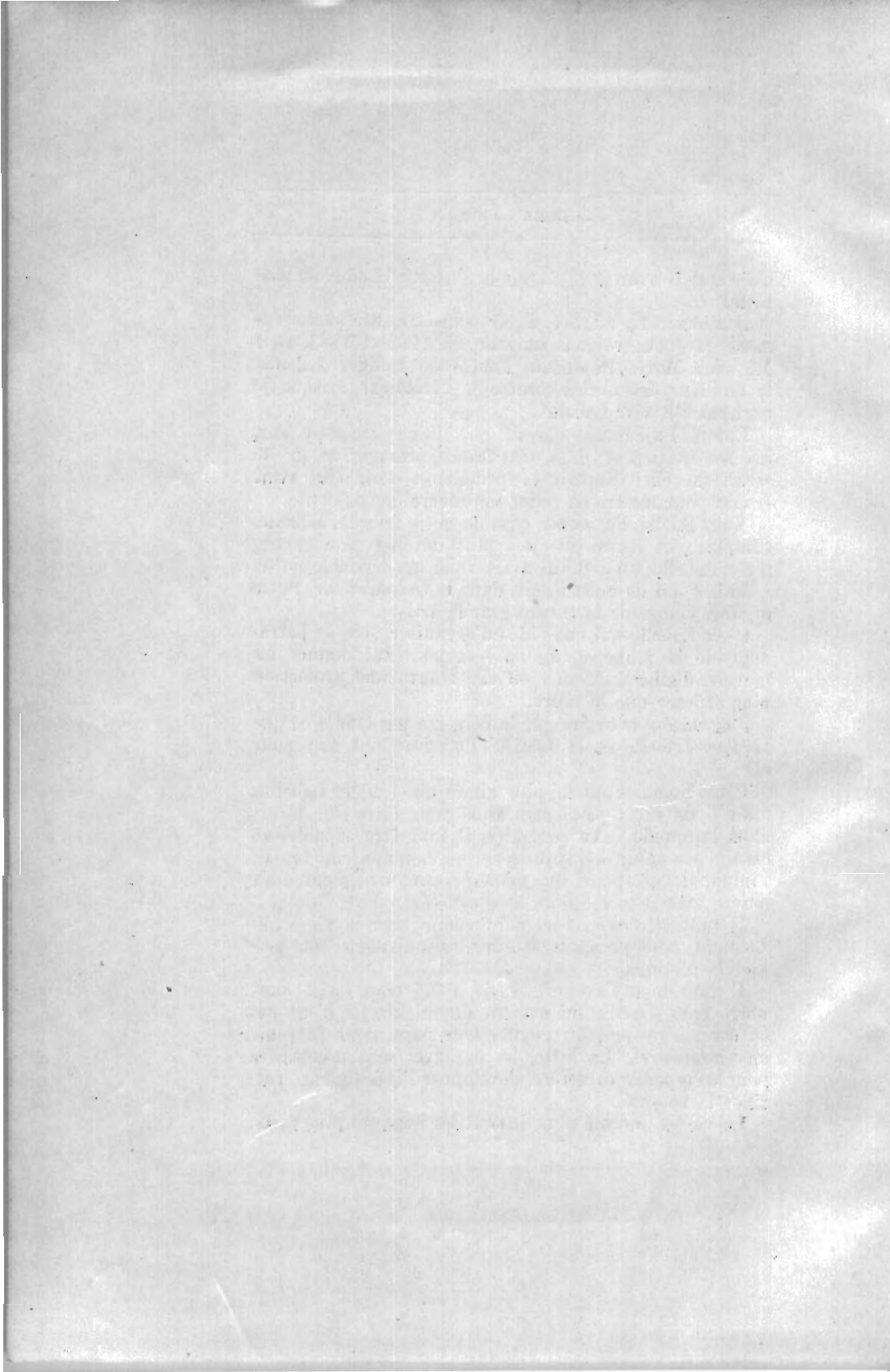
J'ai raison de croire que la diva n'a pas oublié ce que Ludger Labelle et la famille Papineau ont fait pour elle.

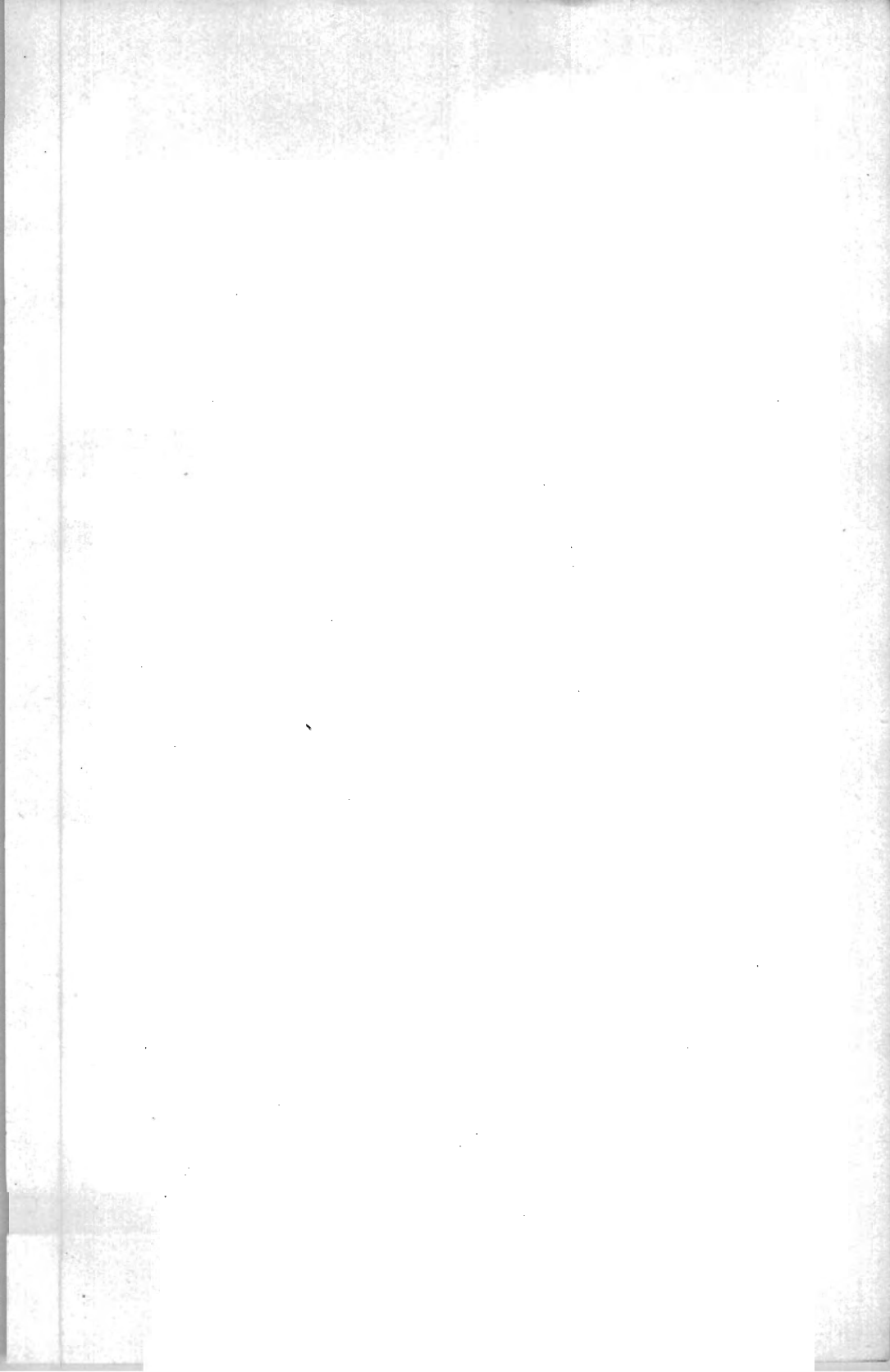
Peu d'hommes ont été plus aimés que Ludger Labelle; mais il ne suffit pas d'être aimé pour faire son devoir dans le monde. Au contraire, il faut être capable, au besoin, de subir les injustices des hommes, de braver l'impopularité pour un principe, un sentiment, une œuvre utile à la religion, à la société.

Il faut être assez fort pour commencer la vie humblement, pour ne pas escompter les jouissances que promet la fortune.

Il faut bien l'avouer, la vie a été trop facile dans notre pays à ceux qui avaient du talent; ils n'ont pas eu assez à lutter pour gagner leur pain, pour parvenir aux honneurs. La lutte, les épreuves sont nécessaires pour tremper le caractère, développer l'intelligence, fortifier la volonté.

La vie va devenir plus dure et les hommes plus forts.







ELZEAR LABELLE

ELZEAR LABELLE

(1875)

La transition, de Ludger à son frère Elzéar, est naturelle. Cela ne veut pas dire qu'ils se ressemblent. Autant Ludger était grave, discret, diplomate, ambitieux et pratique, autant Elzéar était léger, ouvert à tous les vents, indiscret et insouciant. Ayant perdu sa mère, lorsqu'il était enfant, il fut recueilli, avec Mme Montpetit et une autre de ses sœurs, par M. et Mme Jean-Marie Papineau, le meilleur des oncles, comme je l'ai dit, la plus dévouée des tantes, grondant souvent tous deux, mais finissant toujours par pardonner à ce gamin d'Elzéar ses escapades.

Elzéar Labelle était l'inconstance même, aujourd'hui avocat, demain marchand, et les jours suivants imprimeur, mais le plus souvent, les trois quarts du temps, le nez au vent, à la recherche d'une aventure, d'une émotion quelle qu'elle soit.

Un jour, parti avec un ami pour Chicago ou New-York, et l'argent manquant, il s'engagea comme garçon de table dans un restaurant et écrivit à l'oncle qui fut bien obligé de lui envoyer de l'argent pour le faire revenir. Une autre fois, il entreprit de se rendre en Europe en gagnant son passage; on s'en débarrassa, à bord du bâtiment où il était parvenu à s'introduire, en le débarquant à Halifax.

Combien de fois M. Papineau a joué le rôle de père d'enfant prodigue!

Elzéar n'avait pas assez de santé pour se livrer avec autant d'impétuosité à tous les accidents d'une vie sem-

blable. Un jour qu'il était malade, j'allai le voir, il me conseilla de préparer sa nécrologie. "Si je ne meurs pas, dit-il, tu la publieras quand même; je serais si curieux de savoir ce qu'on dira de moi après ma mort." J'acquiesçai à sa demande, et préparai sa biographie. Quelques jours après, il arrivait à mon bureau pour m'annoncer qu'il était ressuscité et m'engager à garder sa biographie en m'assurant qu'elle servirait avant longtemps.

Voici ce que j'écrivais dans l'*Opinion Publique*, en 1872 :

ELZÉAR LABELLE

"Eh bien! Il n'est pas mort; pourtant on le croyait bien fini, cette fois, et lui-même trouvait que c'en était fait. Il passa trois jours sans rire; c'était pour tout le monde un signe funeste. Il avait dit, quelques semaines auparavant, à un ami, qu'il venait de prendre un verre de vin pour faire pousser les fleurs au printemps sur sa tombe, et il disait à un autre, lorsqu'il se vit cloué sur son lit par la maladie, qu'il valait mieux en finir une bonne fois que de recommencer tous les ans à mourir à demi; qu'autrement, il finirait par ne plus croire à la mort. Les gens commençaient à dire du bien de lui; plus il avançait vers sa demeure dernière, plus on lui trouvait des qualités, des vertus même. Quant à son esprit et à son talent, il n'y avait qu'une voix pour en faire l'éloge. S'il était mort, sa réputation aurait été faite. On commençait déjà à lui pardonner bien des peccadilles. "Que voulez-vous, disait-on, c'est un poète."

Il veut que je publie la petite nécrologie que j'avais préparée en prévision de sa mort. La voici :

Hier (ou avant-hier) est décédé, à Montréal, à l'âge de vingt-huit ans, un garçon bien connu dans le monde des lettres et de la bohème.

Il est mort comme il a vécu, sans souci, sans regrets, après avoir reçu les derniers sacrements avec des sentiments de foi qu'il n'aurait jamais perdus lors même qu'il l'eût voulu.

Je ne dirai pas qu'il a vécu ce que vivent les roses, cette comparaison serait un peu flattée, mais il aurait pu végéter plusieurs années encore ; il a mieux aimé vivre vite que longtemps. Nature vive, légère et sympathique, n'aimant que le côté plaisant de la vie, faite pour vivre de l'air du temps et des rayons du soleil, déplacée, par conséquent, dans un pays où l'air est froid. Esprit irréfléchi, mais juste et droit lorsqu'il se donnait la peine de réfléchir. Cœur sensible, généreux, prodigue même, mais inconstant et sans cesse à la recherche de nouvelles émotions. Toujours rempli de bonnes résolutions et de fermes propos, et prêt à réparer ses fautes, quitte à recommencer un moment après. S'il était né à Venise, il eût passé sa vie en gondole à chanter ses poétiques inspirations. A Paris, il eût fait, par son esprit, ses gais propos et ses allures, l'admiration du quartier latin : ses chansons auraient couru les rues. On aurait dit en lisant plusieurs de ses vers : "Mais c'est du Béranger !" Enfin il eût vécu partout où il suffit d'avoir de l'esprit et du talent pour vivre ; voilà pourquoi il n'a pu vivre au Canada.

Il était de toutes les fêtes, de toutes les réjouissances et se trouvait à point pour célébrer tous les événements heureux. Pas un mariage, pas un baptême n'arrivait parmi ses amis, sans qu'il en fût, d'une façon ou d'une autre ; il faisait des vers pour les épouses et les mères et buvait à leur santé. Il épiait le premier sourire des marmots et fêtait avec le père leur première dent. De tous les étudiants il était le meilleur ami, et dans les réjouissances qui accompagnaient leur entrée en profession, il brillait au premier rang. Son absence dans ces occasions eût paru d'un mauvais augure.

Tous les ans il disparaissait pendant deux ou trois mois, vaincu par l'ennemi acharné qu'il avait toujours sur les talons, le rhumatisme. Il revenait, le printemps, avec les premiers rayons du soleil, les premières fleurs et le chant du rossignol, la figure épanouie, l'œil illuminé par l'espérance, le cœur plein d'illusions. Il arrivait clopin-clopant, appuyé sur son bâton de vieillesse, et allait ainsi de bureau en bureau annoncer à ses amis l'heureuse nouvelle de sa résurrection. C'est dans ces moments qu'il composait ces jolies chansonnettes, ces douces élégies si remarquables par la fraîcheur des idées et des sentiments, par l'élégance, l'harmonie, la facilité du style et la finesse de l'expression. Sans doute, cela venait souvent sans culture, les chardons se mêlaient quelquefois aux fleurs, mais on n'en appréciait que mieux la fertilité de la nature. Tout le monde se rappelle encore l'enthousiasme qui accueillit sa charmante opérette sur la Confédération, cette spirituelle boutade dont les traits sarcastiques, la verve intarissable et les fines allusions sont dans tous les esprits.

Que n'aurait-il pas fait avec de l'étude, de la persévérance et de la santé? Beaucoup de poètes distingués de France n'ont pas plus de talent naturel.

Longtemps, ses amis se répéteront les bons mots, les vives saillies de ce pauvre Elzéar et parleront des vicissitudes de cette existence originale.

M. Montpetit, un écrivain de talent, dont j'aurai le plaisir de parler avant longtemps, a recueilli les poésies principales de son beau-frère dans un volume que j'ai lu et relu bien des fois.

J'en détache la supplique qu'il adressait au secrétaire du Barreau, en 1871, pour lui annoncer qu'il avait

l'intention de se faire réinscrire sur le tableau des
avocats pratiquants sans payer ses arrérages.

RETOUR AU BARREAU

AU SECRÉTAIRE DE BARREAU DE MONTRÉAL.

Cette lettre d'affaire,
Monsieur le Secrétaire,
Est pour vous informer,
Que je veux pratiquer.
Or, comme il est d'usage
De payer l'arrérage,
Quand on veut de nouveau
Pratiquer au Barreau,
Je t'éeris, pour te dire
(Et je le dis sans rire)
Que je compte sur toi
Pour éluder la loi.



BIBLIOTHÈQUE PRIVÉE
COLLÈGE SAINT-BERNARD
514, AVE DES FRÈRES
BRUMMONDVILLE — P.Q.

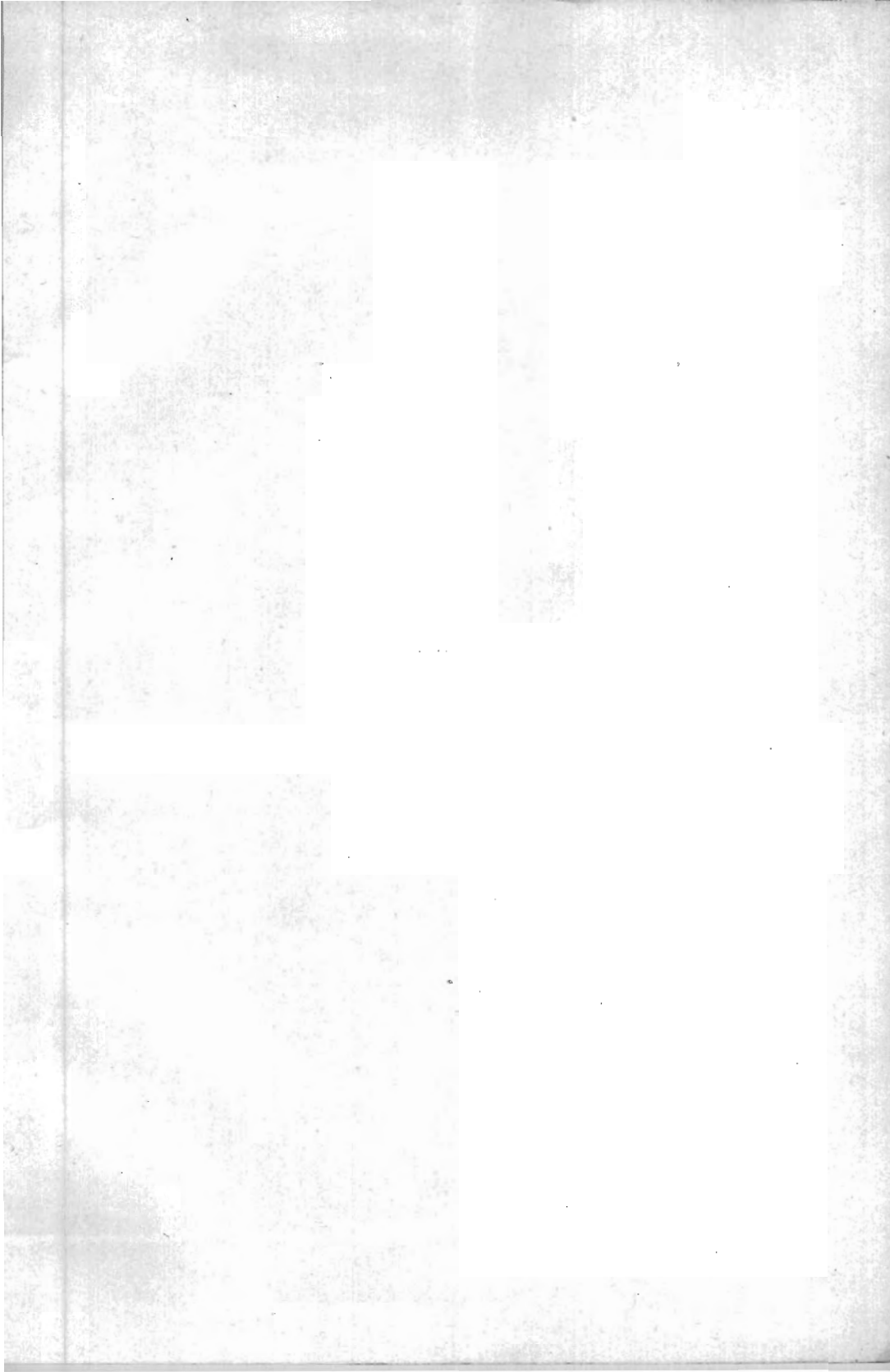
THE UNIVERSITY OF CHICAGO
DIVISION OF THE PHYSICAL SCIENCES

REPORT OF THE COMMITTEE ON THE
PROGRESS OF THE PHYSICAL SCIENCES

FOR THE YEAR 1954

CHICAGO, ILLINOIS
1955

THE UNIVERSITY OF CHICAGO
DIVISION OF THE PHYSICAL SCIENCES
1155 EAST 58TH STREET
CHICAGO, ILLINOIS 60637





HENRI TASCHEREAU

L'HON. H.-T. TASCHEREAU**(1877)**

M. Henri Taschereau, qui vient d'être nommé juge, a fait sa marque dans la littérature, la politique et au barreau.

Il y a quinze ans, au collège même, on lui prédisait un avenir brillant, et on le voit sans étonnement arriver, à l'âge de trente-sept ans, à la magistrature. Doué d'aptitudes remarquables pour les lettres et la politique, il est néanmoins avant tout, avocat.

Il avait la parole un peu froide pour la Chambre et la tribune; sur le banc, où il faut surtout du jugement, du sens légal, de la précision dans les idées et le langage, il se distinguera.

Dans la famille Taschereau on est juge de père en fils et même en ligne collatérale; et on arrive au banc sans effort, naturellement.

M. Taschereau est petit, maigre et pâle; il a l'air maladif, un peu morose; son caractère est sérieux et réservé; il parle peu, mais à propos, son opinion en toutes choses a du poids.

Il est fils de l'hon. Jean-Thomas Taschereau, qui vient de démissionner comme juge de la Cour Suprême, et de feu Louise-Adèle Dionne, fille de l'hon. Amable Dionne, seigneur de Saint-Roch des Aulnêts et de Sainte-Anne La Pocatière, et conseiller législatif. Madame Dionne a laissé d'excellents souvenirs dans la société canadienne-française de Québec, où elle brillait par son esprit, sa charité et sa piété.

Il est le reveu de Sa Grandeur l'archevêque de Québec.

Il naquit à Québec, le 6 octobre 1839, et fit ses études au petit séminaire de cette ville, où il se distingua dans les dernières années de son cours spécialement et obtint le degré de bachelier ès-lettres en 1859. Son essai d'éloquence (discours d'un chef arabe au calife Omar pour le dissuader du projet de brûler la bibliothèque d'Alexandrie) fut vivement admiré, et est encore cité comme une des meilleures compositions littéraires des divers concours de l'Université depuis sa fondation.

Il eut l'avantage de faire ses études de droit à l'Université Laval de Québec, sous le célèbre professeur français Aubry, dont il fut l'ami intime et l'un des meilleurs élèves.

Nous avons souvent exprimé l'opinion qu'on reconnaissait les élèves de l'Université Laval entre mille à la supériorité de leurs connaissances légales. M. Taschereau se plaisait à dire qu'il devait ses succès rapides dans la profession à l'enseignement qu'il avait reçu dans cette institution.

Admis au barreau, le 5 janvier 1863, il pratiqua d'abord seul, puis en société avec M. Montambault et ensuite avec M. Taschereau-Fortier. Son savoir et son application lui attirèrent en peu de temps une clientèle considérable, et il plaida avec talent et succès, devant les plus hautes cours du pays, des causes importantes.

Il épousa, le 22 juin 1864, Mademoiselle Louise-Sévérine Pacaud, fille cadette de M. Edouard Pacaud, d'Arthabaskaville, l'un des hommes les plus spirituels d'une époque où ils étaient nombreux.

Elu membre du conseil-de-ville de Québec en 1870, il contribua puissamment à réveiller le projet de chemin de fer du Nord, parcourant avec l'hon. M. Cauchon les comtés de Champlain, Portneuf, Joliette, Berthier et l'Assomption pour obtenir des souscriptions.

En 1863, il se portait candidat contre l'hon. M. Lanzevin, dans le comté de Dorchester, et n'était défait que par une majorité de 35 voix, après une lutte acharnée qui fit sensation dans le temps. En 1872, il était élu à

Montmagny contre l'hon. M. Beaubien, et réélu en 1874 par acclamation. Il ne s'est pas présenté aux dernières élections.

Il prit part, dans la Chambre, à la discussion de questions importantes et donna une haute opinion de son talent d'argumentation, de la solidité de ses idées et de ses principes. M. Taschereau était un des chefs libéraux les plus sincères et les plus inflexibles, voulant l'application rigoureuse des principes du libéralisme politique; entier et logique dans ses opinions et sa conduite, admettant difficilement les mesures de conciliation, les moyens termes.

Le 30 décembre 1875, M. Taschereau prononça le discours de circonstance, à la séance solennelle donnée par l'Institut Canadien de Québec, à l'occasion du centenaire du siège de Québec par les Américains.

Il fit admirer, dans ce discours, les aptitudes littéraires, la hauteur de vues, la finesse des aperçus et le style élégant et châtié qui en auraient fait l'un des meilleurs écrivains du pays, s'il se fût livré à la littérature.

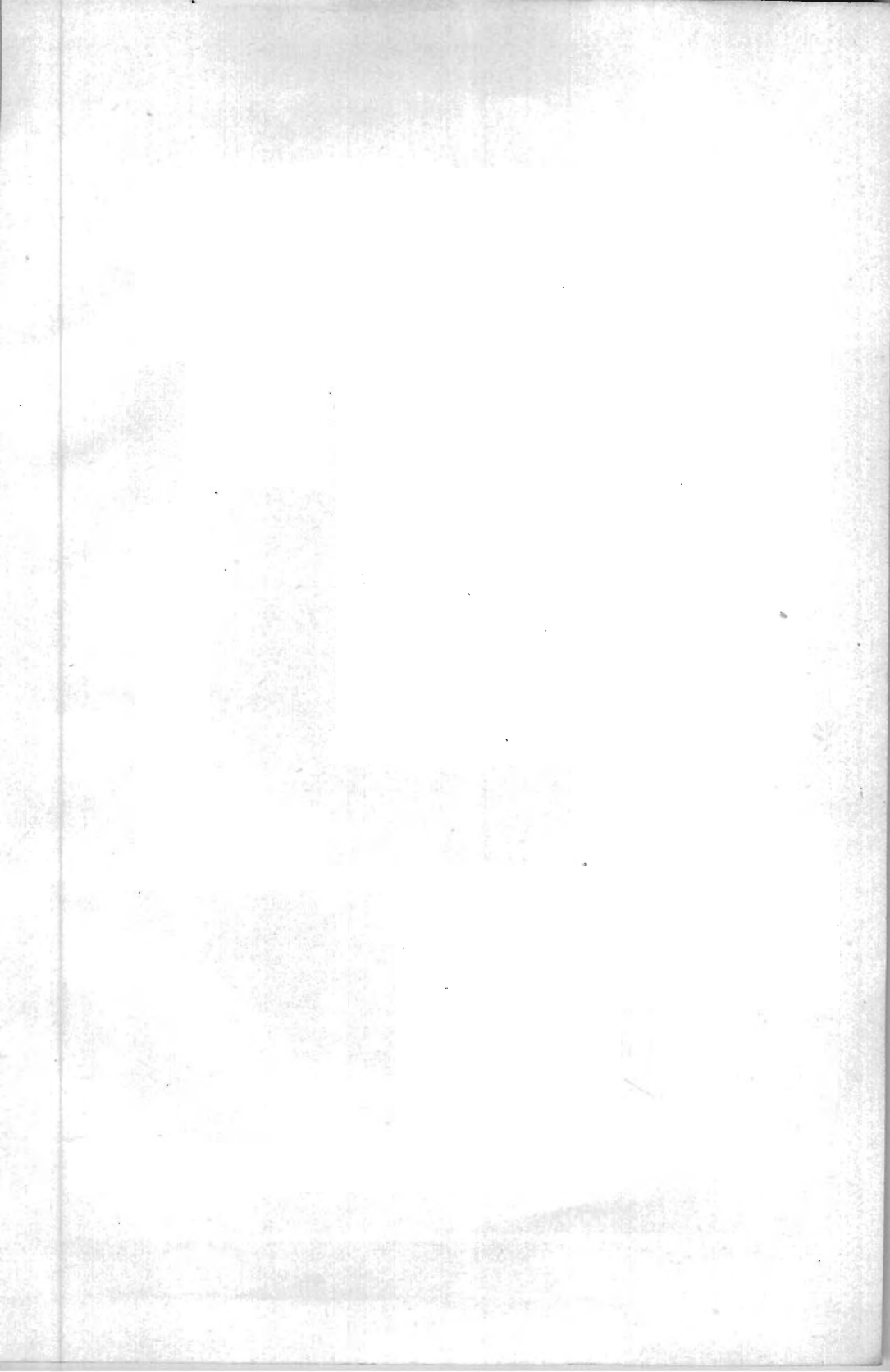
Comme la plupart de nos hommes de talent, M. Taschereau a passé par le journalisme; il publia, en 1862, avec ses ressources personnelles, le journal *Les Débats*, dont les écrits furent très remarqués, et en 1863, il fut l'un des rédacteurs de la *Tribune*.

Il a bien employé sa jeunesse; il a beaucoup travaillé, réfléchi surtout; c'est depuis longtemps un homme mûr, et, quoique jeune encore, personne ne songe à dire qu'il l'est trop pour monter sur le banc.

P. S. — Sa carrière dans la magistrature a été digne des Taschereau. Un peu vif et entier, absolu dans ses idées, il a été droit, juste, impartial, honorable et laborieux, toujours à la hauteur de toutes les questions nombreuses et importantes auxquelles un juge, à Montréal, doit faire face presque tous les jours. Lorsque sir Alexandre Lacoste donna sa démission comme juge

en chef de la Cour d'Appel, personne, ni au barreau, ni sur le banc, ne fut jugé plus digne de le remplacer que le juge Taschereau, et il justifia la confiance générale. Malheureusement la mort se hâta trop à mettre fin à une carrière qui devenait de plus en plus utile à la société. Ils sont précieux et dignes de l'admiration des hommes les magistrats qui à la science joignent un profond sentiment du devoir, une probité à toute épreuve, qui considèrent la magistrature comme un sacerdoce.







ALBANI

ALBANI**(1883)**

Une de ces créatures privilégiées qui naissent avec une auréole au front. Organisations d'élite, faites des fibres les plus délicates, des tissus les plus fins de l'humanité. Incarnations sublimes de toutes les harmonies de la nature, depuis le murmure des ruisseaux et le gazouillement des oiseaux, jusqu'au bruit sonore des flots de la mer et des arbres de la forêt agités par la tempête. Véritables sensibles qu'un rien affecte, qu'un rien dilate ou flétrit; harpes éoliennes qui résonnent au moindre souffle; sylphides charmantes qui traversent le monde sur un flot d'argent, dans un nuage d'encens. Le monde se précipite dans le sillon lumineux qu'elles laissent derrière elles et répète, dans le ravissement, les accents harmonieux qu'elles jettent aux quatre vents du ciel. Les rois baisent l'empreinte de leurs pieds et répandent de la poussière d'or sur leur passage; riches et pauvres font retentir l'air de leurs acclamations, car elles ont des accents pour toutes les émotions de l'âme, elles ont le don de faire vibrer toutes les cordes de cet instrument incomparable qu'on appelle le cœur.

On a cru longtemps que ces natures délicates ne pouvaient naître sous notre ciel inclément, qu'il leur fallait, comme à certaines fleurs, les chauds rayons du soleil, la tiède haleine d'un printemps éternel. Déjà, les muses ont prouvé, plus d'une fois, qu'elles aimaient à habiter les rivages grandioses de nos fleuves et de nos lacs, les sommets de nos poétiques montagnes. La musique, surtout, cette fille aimée du ciel, on la trouve partout.

Les étrangers se plaisent à reconnaître le goût et les aptitudes du peuple canadien pour cet art attrayant.

Tous les jours, on rend hommage à des talents qui, sur un théâtre plus vaste, eussent égalé ces grands artistes dont les noms courent le monde.

Emma Lajeunesse, la première, a franchi les limites que notre renommée semblait ne pouvoir dépasser. Oiseau captif, elle a brisé le fil qui l'empêchait de prendre son essor vers les sommets de la renommée. Aussi favorisée des dons du ciel que les grandes cantatrices de l'Europe, elle n'avait qu'à vouloir pour monter jusqu'à elles. C'est déjà fait, l'écho apporte de temps à autre sur nos rivages le bruit de ses triomphes, le retentissement de ses succès. Albani est un nom aussi populaire aujourd'hui en Italie que celui de la Patti et de la Neilsson. Elle porte ce nom en l'honneur de la ville où son talent reçut ses premiers encouragements.

Les journaux d'Europe ont tant répété qu'elle est américaine, que tout le monde a fini par le croire, les Américains les premiers. Nous avons pourtant si peu de gloires dans le domaine des arts, qu'on devrait bien nous laisser celles qui nous appartiennent.

Emma Lejeunesse est une Canadienne-française pur sang. Elle est née à Chambly, et tout le monde se souvient de cette jeune fille, à la figure pâle et rêveuse, à la physionomie lumineuse, qui, dès l'âge de douze ans, donnait des concerts avec sa petite sœur dans nos villes et nos villages. Idole d'un père qui poussait le sentiment des hautes destinées de sa fille jusqu'à l'exaltation, elle grandit dans la pensée d'aller en Europe. Un moment, on crut qu'elle se ferait religieuse; les bonnes dames du Sacré-Cœur l'espéraient, et Emma avait fini par se faire à cette idée.

Mais, un jour, elle partit pour les Etats-Unis; et, quelque temps après, on apprit que la population d'Albany se rendait avec empressement à la cathédrale catholique de cette ville, pour entendre chanter une jeune fille dont la voix était merveilleuse.

C'était Emma Lajeunesse.

Il y a deux ou trois ans, le rêve de son père s'accomplissait. Emma partait pour l'Europe sous la protection d'une riche famille française. Après quelques mois d'études, elle parut sur la scène, dans les villes du sud de l'Italie, et souleva l'enthousiasme des populations ardentes et passionnées de ces contrées. On se prosterna devant cette étoile naissante, et la renommée, avec ses cent voix, jeta partout son nom. ✓

Dans un concert qu'elle donna, l'année dernière, à Messine, en Sicile, elle fut rappelée dix ou quinze fois, et la dernière fois, plus de deux cents bouquets la couvrirent de fleurs et jonchèrent le théâtre. Trois serins, lancés d'une cage, allèrent voltiger autour de celle qu'on appelle le "Serin d'Amérique." L'enthousiasme ne pouvait se manifester d'une manière plus délicate et plus flatteuse. Les couronnes, les bracelets et les diamants lui arrivèrent pendant plusieurs jours après ce triomphe.

Il est malheureux qu'il ne se soit pas trouvé un homme parmi nous pour faire ce que des étrangers ont fait, afin de procurer à notre pays l'honneur de protéger cette fleur nationale. Hélas ! combien d'autres ont eu à souffrir de notre pauvreté ou de notre indifférence pour nos talents artistiques et littéraires !

Nous espérons que la jeune diva n'oubliera pas sa patrie au milieu des séductions qui l'entourent, et qu'un jour elle viendra, au moins une fois, nous donner l'occasion de saluer et d'applaudir la plus brillante de nos gloires artistiques.

17 mars 1883.

Le 31 mars 1883, j'écrivais dans la *Tribune* :

"Elle est venue."

"Nous l'avons vue et entendue enfin, cette Albani, cette Emma Lajeunesse dont le monde entier admire

le talent. Eh bien ! n'est-il pas vrai qu'elle mérite la gloire qui entoure son nom ? Les rêves de ceux qui ont entendu ses premiers chants sont réalisés, effacés. Le travail, la persévérance et l'art ont fécondé, embelli et poussé jusqu'aux dernières limites de la perfection les dons merveilleux de la nature. Est-il possible de chanter avec plus de science, de méthode et de distinction, de faire entendre des notes plus pures, des accents plus enchanteurs. Une voix humaine peut-elle être plus divine ? Nous aurions aimé la voir et l'entendre dans un opéra, dans une des grandes créations de son génie. Mais ce que nous avons entendu suffit pour donner une idée de l'effet qu'elle produit, lorsque l'intérêt du drame, les attraits de l'action et de la mise en scène se joignent aux charmes de sa voix. Nous nous expliquons l'enthousiasme qu'elle soulève partout, les applaudissements qui retentissent sur son passage. Sans doute, elle a chanté devant des réunions plus aristocratiques, elle a regu des cadeaux plus beaux que les nôtres, mais nulle part elle n'a été accueillie avec plus d'enthousiasme. Son émotion a prouvé qu'elle appréciait les manifestations bruyantes de notre admiration. Elle a dû voir que le patriotisme donnait à ces manifestations un cachet particulier, une puissance émouvante, que les cœurs battaient aussi fort que les mains."

Un connaisseur, un savant en musique, M. Guillaume Couture, qui n'a pas l'admiration facile, disait :

" Nous n'avions jamais, pour notre part, entendu Albani, mais sa vaste réputation nous avait permis de nous faire une idée approximative de son mérite. Or, nous le déclarons hautement, notre attente a été surpassée, et de beaucoup. Et pourtant, après avoir tout dernièrement applaudi la Patti à New-York et à Bos-

ton, et la Neilsson ici, nous avons quelques raisons d'être difficile.

“ Eh bien, pour ne parler que de la plus célèbre des deux, la Patti possède peut-être un registre plus également et plus uniformément timbré, ses notes basses sont peut-être plus rondes et plus sonores, elle a, peut-être, l'avantage d'un mécanisme un tant soit peu plus souple; mais elle ne chante ni avec le sentiment ni avec l'intelligence d'Albani. Pour le sentiment et l'intelligence artistiques, nous croyons Albani sans rivale au monde, la plus grande des artistes par conséquent, car le sentiment et l'intelligence, c'est tout l'art.”

C'est le 24 mars 1883 que la grande artiste parut, la première fois, devant un public canadien. Quelle salle! Quelle foule! Quelles acclamations! Anglais, Canadiens-français et Irlandais rivalisaient d'enthousiasme. Les mains battaient, les hurras soulevaient le plafond de la salle, les couronnes, les bouquets, les corbeilles de fleurs jonchaient la scène.

La veille, elle avait été reçue solennellement à l'hôtel de ville, en présence de l'élite de notre société et des adresses lui avaient été présentées par le conseil de ville et diverses sociétés nationales. Fréchette avait lu, avec une chaleur communicative, une poésie charmante.

Invitations dans les couvents, dans les salons les plus aristocratiques, réceptions magnifiques, tous les hommages lui furent prodigués pendant son séjour à Montréal.

Ces hommages adressés quelquefois à des artistes, qui ont plus de talent que de vertu, paraissent exagérés et peu convenables à grand nombre de personnes; mais, cette fois, il n'y eut qu'une opinion, un sentiment. On rendait hommage non seulement à la grande artiste, mais à la femme vertueuse dont la réputation était

restée intacte au milieu de tous les dangers, de toutes les séductions. On s'applaudissait qu'une Canadienne-française eût donné au monde le spectacle si rare de la vertu dans un monde où elle est fort négligée. On considérait que c'était un honneur pour elle, pour sa famille, pour sa nationalité, pour la maison d'éducation où on avait formé son cœur et son esprit.

Il est bien connu que si la reine d'Angleterre l'estime assez pour la faire asseoir à sa table, c'est autant pour sa vertu que pour son génie artistique.

Elle est restée humble, modeste, bonne pour sa famille, pour son père, pour sa sœur, pour ses amies d'enfance, reconnaissante envers les personnes qui l'ont protégée dans sa jeunesse. Elle paie une pension à son vieux père qui demeure à Chambly, et son frère, Joseph Lajeunesse, prêtre, curé d'une paroisse dans le Nord, lui doit son éducation.

Sa vie a été laborieuse, absorbée du matin au soir par l'étude de son art.

On est porté à croire, en l'entendant, qu'elle chante, comme le rossignol, sans travail, sans préparation. C'est une erreur : le talent sans travail reste toujours incomplet. Demandez à Albani comment elle est arrivée à la perfection artistique. Elle vous répondra que c'est en travaillant, depuis l'âge de quatre ans, du matin au soir, dix et douze heures par jour, en se privant de tous les plaisirs, en fuyant les amusements, les réunions où elle aurait été exposée à se fatiguer, en réglant tous les actes de sa vie, en se surveillant constamment.

Que de soins et de précautions pour conserver sa voix, pour éviter tout accident, tout refroidissement, pour être en état de chanter tous les soirs, pendant des mois ? Et pour conserver sa réputation d'honnête femme, pour protéger son inviolabilité de jeune fille et d'épouse, pour échapper aux morsures de l'envie et de la jalousie, dans un monde si jaloux, que de peines et d'efforts !

Les grands artistes sont esclaves de leur génie, les

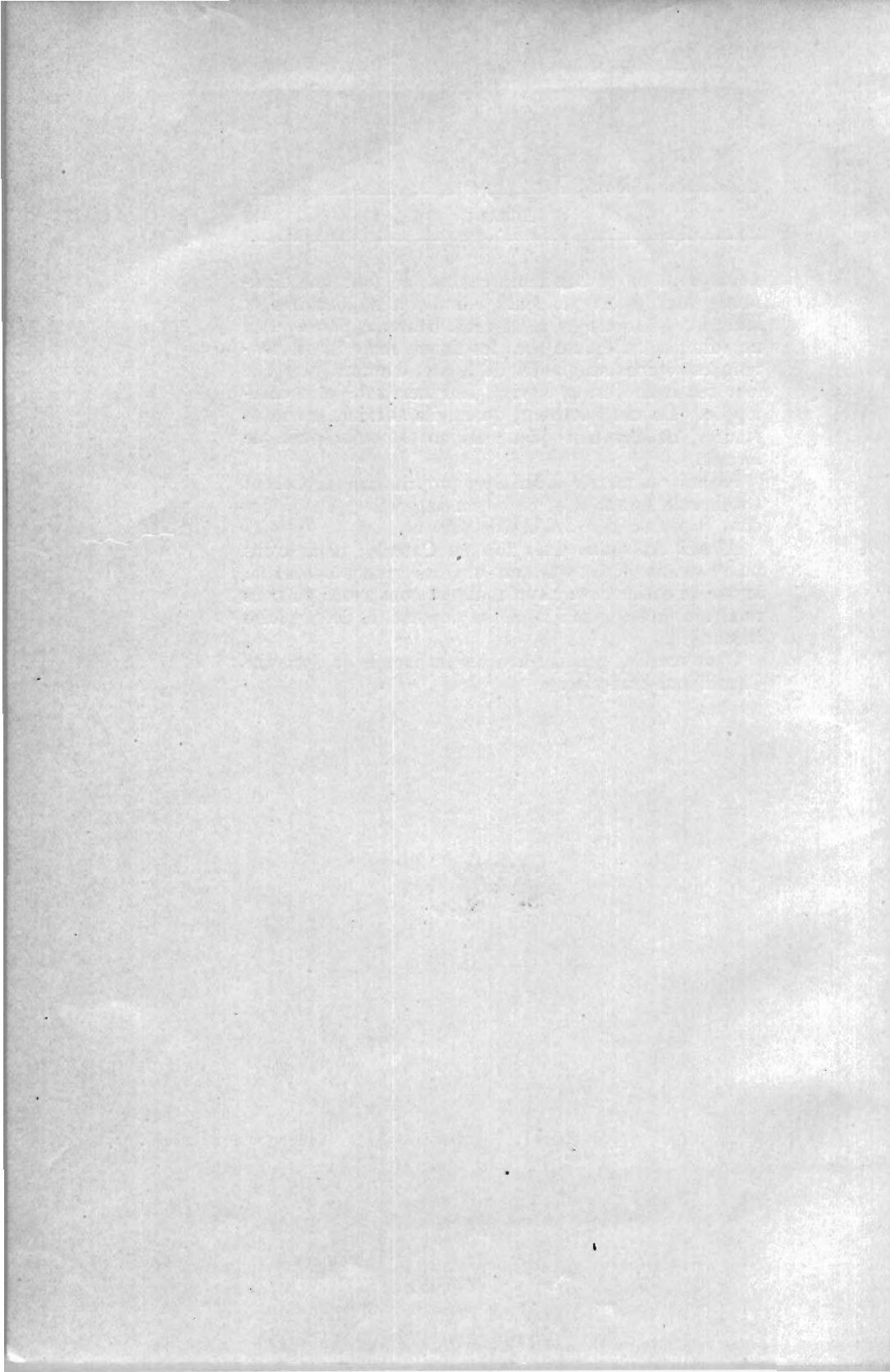
fleurs dont on couvre leurs chaînes ne font que dissimuler leur esclavage, leurs ennuis, leurs déboires et leurs humiliations. On les croit heureux, parce qu'on ne voit pas les épines sous les fleurs, mais ils les sentent, ces épines sanglantes de la vie, d'autant plus que leur sensibilité est plus vive, leur nervosité plus développée. Ils rient souvent, quand ils auraient envie de pleurer, ils chantent quand ils ont le cœur plein de larmes.

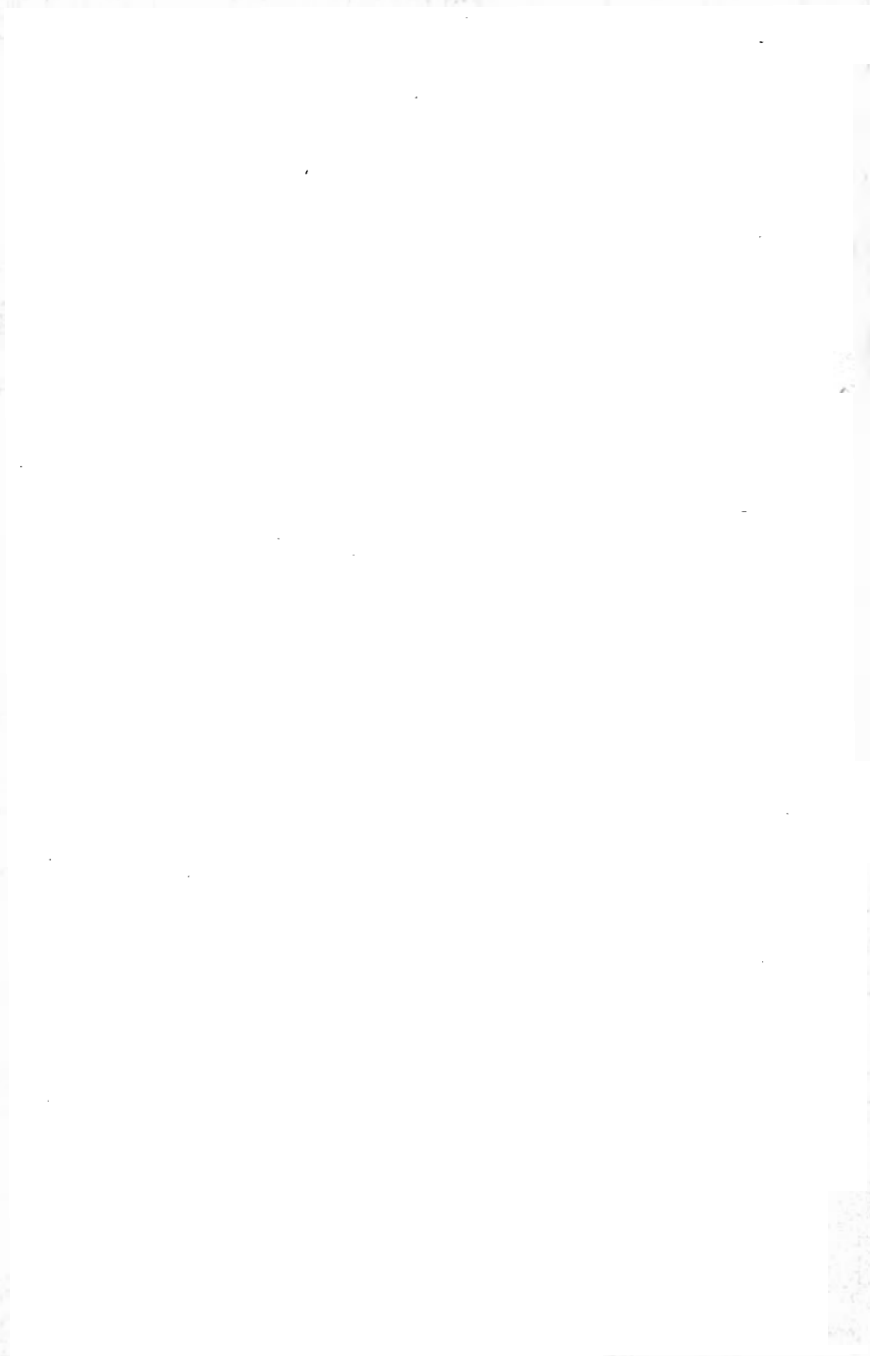
Albani est mariée à M. Gye, propriétaire du Covent Garden de Londres, et de ce mariage elle a eu un fils dont la pensée la suit, l'obsède partout.

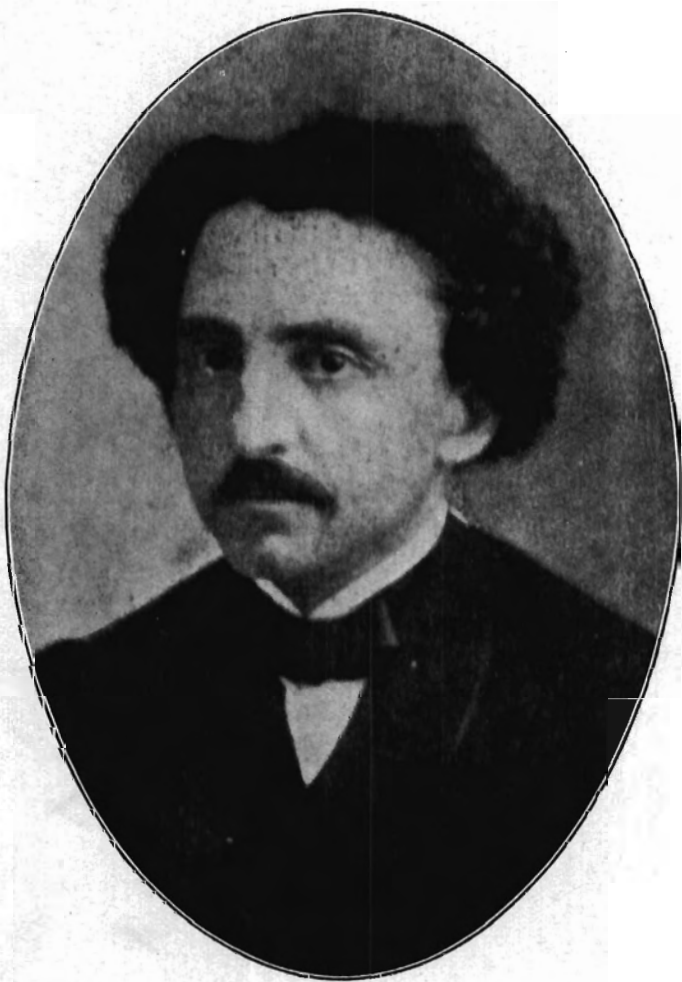
Albani est venue trois fois au Canada; nous avons pu l'entendre, dans quelques-uns des grands opéras où le monde entier l'avait applaudie, et nous avons pu nous rendre compte de son immense popularité, de sa gloire incontestable.

C'est une des grandes artistes du monde et c'est une Canadienne-française.









CHARLES LABERGE

CHARLES LABERGE**(1894)**

Trouver moyen d'être habile et honnête, religieux, pieux même et libéral, modéré, patient, bienveillant et vertueux, dans une atmosphère d'exagérations, de violences, de passions et d'égoïsme, demande un esprit et un caractère bien trempés.

Tel fut Charles Laberge.

Charles-Joseph Laberge est né à Montréal, le vingt octobre mil huit cent vingt-sept. Son père, Ambroise Laberge, était marchand ; sa mère était une demoiselle Franchère, sœur de Gabriel Franchère, l'explorateur. Restée veuve et sans fortune, avec quatre enfants en bas âge, la mère du défunt, chez qui l'énergie était héréditaire, enseigna quelque temps la musique pour subvenir aux besoins de sa petite famille.

Charles, dont la santé était délicate, fut confié aux soins d'un brave cultivateur de la Rivière-des-Prairies. Le grand air, l'exercice et les soins les plus minutieux rétablirent sa santé et lui permirent de commencer ses études.

C'est au collège de Saint-Hyacinthe qu'il entra, dans cette excellente maison d'éducation si fertile en talents. On ne tarda pas à distinguer dans ce petit garçon à l'air si fin et si enjoué, aux allures si vives, les germes d'un talent destiné à jeter un grand éclat.

Ses premiers essais littéraires et oratoires firent sensation ; il obtenait sans effort et sans travail des succès que beaucoup d'autres cherchent vainement en travaillant.

Lord Elgin étant allé visiter le collège de Saint-

Hyacinthe, Charles Laberge fut chargé de lui présenter une adresse. Au lieu de lire, comme on fait généralement, il prononça un petit discours qui fit dire à l'intelligent gouverneur et à sa suite que le jeune Laberge serait un jour un orateur distingué.

Parmi ses compagnons de classe étaient Mgr Fabre, l'hon. Joseph Armand, le Rév. M. Piette, le Rév. M. Champou, M. Louis Delorme, ancien député du comté de Saint-Hyacinthe à la chambre fédérale, M. Hilaire Blanchard, notaire de Saint-Hyacinthe.

Ses études finies, Charles Laberge étudia le droit.

C'était le temps où la jeunesse de Montréal fondait l'Institut Canadien et se préparait par l'étude et la discussion aux luttes de l'avenir. Charles Laberge ne tarda pas à se distinguer au milieu de cette jeunesse ardente.

Reçu avocat en 1848, il entra en société avec R. Laflamme; mais, trois ou quatre ans plus tard, il alla se fixer à Iberville où il se fit en peu de temps une si belle position qu'aux élections générales de 1854, les électeurs du comté d'Iberville l'élurent avec enthousiasme pour les représenter à l'assemblée législative. Il fut l'un des plus brillants dans cette jeunesse ardente de 1854 et l'un des orateurs les plus populaires de l'époque.

Les élections de 1854 furent, comme on le sait, le plus grand succès du parti libéral dans ce pays. Tous ces jeunes gens, qui s'étaient formés dans les luttes de la tribune et du journalisme, s'étaient lancés dans les campagnes et avaient pris d'assaut une quinzaine de comtés.

C'est Laberge qui proposa Dorion comme chef du parti, dans une réunion des députés tenue à bord du *New Era* qui les conduisait à Québec pour l'ouverture de la session.

Dès son premier discours à la Chambre, il fit sa marque parmi les meilleurs orateurs et fut considéré comme l'un des chefs du parti. Il rédigea presque

seul *Les Débats*, un petit journal que les députés libéraux fondèrent en arrivant à Québec afin d'avoir un organe pendant la session.

Ses discours et ses écrits, son esprit et son caractère lui firent une grande popularité. Ses adversaires l'estimaient et le respectaient, ils l'appelaient "le rossignol de la démocratie."

L'auteur de la fameuse *Pléiade Rouge* commençait son portrait en disant: "Saluons avec respect l'étoile de première grandeur qui s'offre à nos regards."

Aucun banquet, aucune réunion n'avait lieu sans que Laberge fût invité à y prendre la parole. Quelquefois le géant Papin le prenait et, le tenant au bout de ses deux bras, disait: "Parle, p'tit Charles."

Lorsque le ministère conservateur tomba, en 1857, sur la question du siège du Gouvernement, il entra comme solliciteur-général dans le gouvernement Brown-Dorion, qui ne dura que vingt-quatre heures.

La faiblesse de sa santé, la violence des luttes politiques de l'époque et les exigences de l'éducation de sa famille le décidèrent, en 1860, à quitter la carrière politique pour se consacrer exclusivement à sa profession.

En 1863, le gouvernement libéral le nommait juge à Sorel, à la place du juge Bruneau qui avait obtenu un congé. Sa droiture d'esprit et d'intentions lui gagna en peu de temps la sympathie et la confiance du barreau et du public dans le district de Richelieu.

Malheureusement, un an après, les ministres conservateurs, qui étaient revenus au pouvoir, le destituaient en donnant pour raison que Laberge ayant été nommé juge suppléant, et, la vacance n'existant plus, on n'avait plus besoin de ses services.

Laberge fut obligé de s'en retourner à Saint-Jean et de se remettre à son bureau. Pendant deux ou trois ans, il ne prit pas une part considérable à la politique; il se contenta d'écrire de temps en temps quelques articles dans le *Franco-Canadien* qu'il avait fondé en 1860 avec son digne ami, M. Marchand, député de Saint-Jean.

Mais en 1865, lorsqu'il fut question de la Confédération, il reprit la plume et la parole. Ce projet politique, qu'on imposait au peuple sans le consulter, effraya son patriotisme. Un jour, les jeunes gens de Montréal l'invitèrent à venir de Saint-Jean prononcer un discours à une assemblée publique convoquée dans le but de protester contre la Confédération. L'effet qu'il produisit fut considérable. Répondant à ceux qui disaient que les adversaires de la Confédération n'indiquaient aucun autre remède à la situation, il dit :

“ Je n'admets pas qu'un changement de constitution soit devenu nécessaire, mais, supposons qu'il le soit, sommes-nous justifiables d'accepter un régime politique qui va nous donner trois ou quatre ennemis au lieu d'un ? Si déjà nous avons tant de peine à lutter contre le Haut-Canada, comment ferons-nous lorsque nous aurons à combattre contre trois ou quatre autres provinces ?

“ S'il faut changer de constitution, séparons-nous, puisque nous ne pouvons pas nous accorder, et faisons régler les questions de douane et de tarif intéressant toutes les provinces par un petit congrès qui n'aura pas le droit de s'occuper d'autre chose.”

C'est dans cette importante assemblée que M. Cherrier prit la parole et parla avec tant de force contre le nouveau projet politique. M. Cherrier parlait bien, mais il hésitait quelquefois et ne trouvait pas toujours du premier coup le mot qu'il cherchait.

“ Quel est, disait-il, le pouvoir le plus, le plus propre propre à

C'est un “ pouvoir d'eau,” dit Laberge,

C'est à peu près dans le même temps qu'il publia dans l'*Ordre* des articles remarquables qu'il signa : *Libéral mais Catholique*.

Laberge n'avait jamais partagé les idées avancées de quelques-uns de ses amis ; en vieillissant il s'en éloigna davantage et ne garda du libéralisme que ce qui est compatible avec les principes catholiques et l'état social

de notre pays. Il sut en cela concilier ses convictions de catholique avec l'intérêt du parti auquel il appartenait.

C'est la raison qui le fit choisir comme rédacteur du *National*, lorsqu'un grand nombre de citoyens de Montréal résolurent, après la chute du *Pays*, de fonder un journal dont les principes fussent acceptables par tous les amis de la bonne administration des affaires publiques.

Malheureusement la terrible maladie qui le minait et le conduisait lentement au tombeau, l'empêcha de donner quelquefois à sa rédaction l'énergie et la vivacité nécessaires. Il est même étonnant qu'il ait pu jusqu'au dernier moment déployer autant de talent et supporter le travail assidu qu'exige la rédaction d'un journal quotidien.

Laberge était petit de taille, délicat, mais bien fait. Une tête finement taillée, pourvue d'une chevelure abondante, noire et bouclée, un front découvert à lignes régulières, un regard doux et modeste, une physionomie franche, ouverte, pleine de finesse et de bienveillance, un air pensif, un peu rêveur... tout son extérieur inspirait la sympathie et révélait une nature d'élite, une intelligence de premier ordre.

Il y avait dans ses manières comme dans ses actes une délicatesse qui tenait plus de la femme que de l'homme, une distinction et une douceur qu'on ne pouvait se lasser d'admirer. On aurait dit qu'il était sans cesse préoccupé du désir de se rendre utile et agréable à ses semblables, d'éviter tout ce qui pouvait froisser et incommoder ceux avec qui il vivait. Comment définir sa charité! Sous ce rapport comme sous plusieurs autres, il ressemblait à Norbert Morin; il donnait au delà de ses moyens; jamais un malheureux ne lui tendait vainement la main; plusieurs fois il s'est privé et mis même dans l'embarras pour satisfaire ce noble penchant.

Il faisait le bien naturellement, sans effort et sans

arrière-pensée, secrètement et discrètement. C'est de lui qu'on peut dire qu'il était "Franc et sans dol", qu'il aimait son prochain, sa patrie et son Dieu, que jamais volontairement il n'a fait de mal à personne. Il n'y avait pas de place en lui pour l'égoïsme, pour la haine et pour l'orgueil; même au plus fort de la lutte, dans les discussions les plus ardentes, il conservait son sang-froid et sa bienveillance, et s'oubliait soi-même pour ne voir que l'intérêt public.

Ajoutons enfin qu'à toutes ces qualités du cœur, La-berge joignait les dons les plus précieux de l'intelligence. Ses discours et ses écrits, alors que ses facultés étaient dans tout leur éclat, étaient pleins de verve, pétilants d'esprit, remarquables par le fond et par la forme.

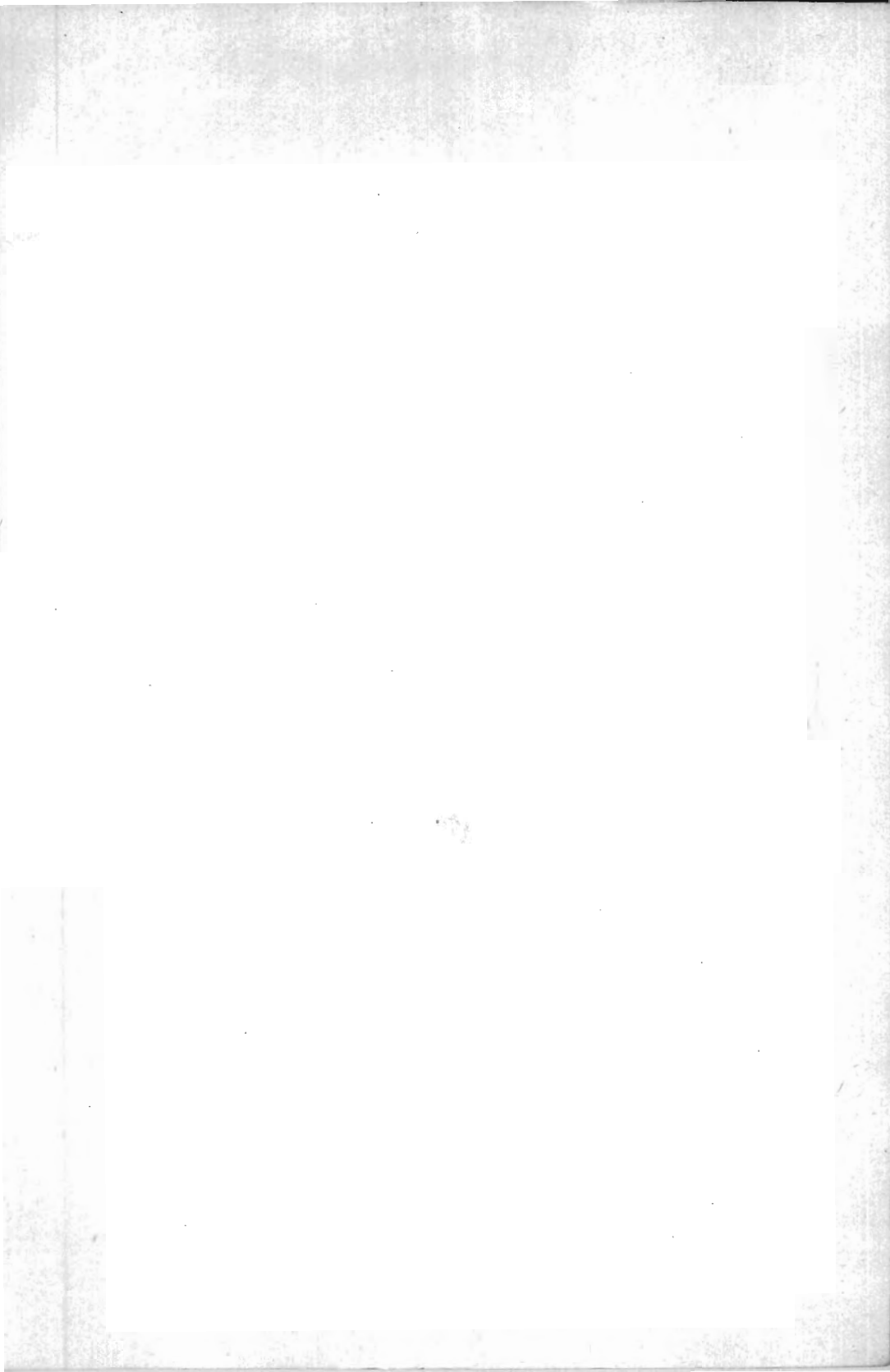
Doué d'une imagination brillante, d'une sensibilité exquise, d'un jugement sain et d'un grand discernement, il unissait des facultés qui s'excluent d'habitude.

Ses discours à la Chambre sur le divorce et les écoles séparées, ses conférences à l'Institut Canadien sur le duel et le progrès, et les nombreux écrits qu'il a publiés dans *l'Avenir*, le *Pays*, le *Franco-Canadien* et *l'Ordre* mériteraient d'être réunis et formeraient un volume précieux.

Il est malheureux que la maladie soit venue l'abattre dans le temps où son talent mûri par l'étude et la réflexion aurait pu produire des fruits si abondants.

Mais hélas! on dirait que notre société est condamnée à subir ces trépas prématurés, ces pertes funestes.







SIMEON MORIN

SIMEON MORIN**(1894)**

Météore brillant dont le passage rapide à travers le firmament a ébloui un instant tous les regards; étoile d'un matin qui n'a pas eu de lendemain; plante fugace qui n'a voulu, il semble, étaler ses charmes qu'un moment, pour se faire regretter.

Sous la tombe obscure qui, dans un humble village de campagne, couvre les restes de Siméon Morin, que de promesses, d'espérances et de rêves ensevelis! C'est bien là, sur cette tombe, qu'on devrait mettre une colonne brisée, une corne d'abondance renversée, tout ce qui peut symboliser une existence prématurément détruite.

La nature avait tout fait pour lui; elle lui avait donné ce qui séduit et entraîne les hommes, la beauté intellectuelle et physique, les dons du corps et de l'esprit.

A l'époque où nous le représentons, un embonpoint un peu précoce et forcé corrigeait ce qu'il y avait de trop jeune, de trop efféminé dans sa figure; la taille et les formes vigoureuses de l'homme, avec ces traits et ce teint d'enfant ou de jeune fille, produisaient un bon effet. On aimait à voir tant de talent et de vigueur joints à tant de jeunesse et de fraîcheur. On était prévenu favorablement avant de l'avoir entendu; et quand on l'entendait donc! Il fallait voir l'enthousiasme de la foule.

On venait de dix et vingt lieues à la ronde aux assemblées auxquelles il devait parler, et on trouvait que

personne ne lui était supérieur. Pourtant, les orateurs ne manquaient pas à cette époque : c'étaient Papin, Loranger, Laberge, Piché, les Dorion, Laflamme, Labrèche-Viger, et combien d'autres ?

Morin n'avait pas la culture littéraire de Laberge, l'esprit fin de Loranger, le souffle puissant de Papin, mais il était plus complet, plus entraînant et plus frappant. Il avait de la hauteur dans les idées et de la vigueur dans l'expression, de la chaleur et de la noblesse dans le geste, dans la physionomie, dans la déclamation. Rien de vulgaire, de populacier chez lui ; on se sentait, en le voyant, en face d'un homme supérieur, auquel l'esprit de parti pouvait faire commettre des fautes, mais point de bassesses. Il avait l'air et le ton des orateurs de bonne race, le coup d'aile des oiseaux de haut vol.

Les luttes de partis commençaient alors à devenir trop personnelles, trop violentes ; on faisait un abus coupable de la religion et de l'argent, mais il y avait place encore pour les esprits et les caractères élevés. Les hommes de talent de la Pléiade Rouge, développant les germes de libéralisme qui existaient dans presque tous les esprits instruits de notre pays, avaient fait éclore des idées avancées dont la discussion donnait de l'essor au talent.

Morin compléta la ruine de ces idées, la déroute de cette école politique, dont le parti libéral d'aujourd'hui, devenu très conservateur, expie encore les fautes et les exagérations. Il s'attaqua au représentant le plus populaire de cette école, à celui qu'on appelait alors Danton ou le *Gros Cannon* de la démocratie, au géant Papin, qui se portait candidat dans le comté de l'Assomption contre M. Louis Archambault.

La lutte fut terrible.

Morin n'avait alors que vingt-trois ans, et il avait l'air d'un enfant. C'était la lutte de David contre Goliath. Le géant fut élu par quelques voix de majorité seulement.

Deux ans après, en 1856, Morin était élu par acclamation dans le comté de Terrebonne. Il soutint devant la Chambre la réputation d'orateur qu'il s'était faite sur les hustings. Les journaux anglais l'appelèrent *the rising star*, l'étoile naissante du nord. Du premier coup, il prit le ton de l'éloquence parlementaire et conquist sa place parmi les premiers orateurs de la Chambre. Doué d'imagination, de jugement et d'un grand sens politique, connaissant, comme par intuition, le droit constitutionnel, ses discours remplis de raisonnements frappants et concis, prononcés dans un langage choisi, d'une voix un peu claire, mais sonore et agréable, faisaient autant d'impression sur la Chambre que sur le peuple.

C'était la même chose au Barreau, à la Cour criminelle surtout, où il plaïda des causes qui eurent du retentissement.

Qui ne se rappelle le procès du jeune Parent, accusé d'avoir tué un vieillard du nom de Simpson ? Lafontaine et Aylwin sur le banc ; Johnson, représentant la couronne ; Loranger et Morin, plaidant pour l'accusé !...

La Cour criminelle n'a pas eu de plus beaux jours. Morin fut magnifique. Il nous semble encore entendre cette voix vibrante, émue, cette parole tantôt véhémentement, tantôt sarcastique ou suppliante.

Le juge Lafontaine s'essuyait les yeux ; la plupart des jurés pleuraient ; Parent fut acquitté. Dans la cause de Vincelette et Gaboury, à laquelle s'attachait un intérêt politique, il eut des mouvements magnifiques, des mots terribles. Parlant d'une femme qui s'était évanouie en rendant un témoignage suspect, il s'écria :

“ Vous l'avez entendue, vous l'avez vue, pâle d'abord, froide comme le marbre, puis haletante, agitée, bouleversée par le remords, et suant le parjure que sa bouche ne pouvait plus proférer.”

La politique l'arracha malheureusement à la profession pour le jeter dans cette vie d'émotions, d'enivre-

ments et de déboires où les naufrages sont si nombreux et lamentables. Devenu ministre, à l'âge de vingt-huit ans, entouré d'amis et d'admirateurs, il lui manqua, pour continuer à s'illustrer et à honorer son pays, les habitudes de tempérance, de travail et l'amour du devoir qu'il avait perdus dans le brouhaha politique. Il montra qu'il avait plus de talent que de caractère; ses meilleurs amis furent consternés, le peuple désappointé. Battu en 1861 et en 1863, il accepta la place de secrétaire de la Codification, et en 1873, il fut nommé protonotaire de Joliette.

C'était un ensevelissement peu digne d'un homme fait pour être un chef de parti, et qui, probablement, eût remplacé Cartier.

On a dit que Cartier n'a pas cherché à se préparer des successeurs ou des héritiers politiques, et qu'il n'a pas fait pour Morin tout ce qu'il aurait pu. On aime tant à justifier de quelque manière les fautes et les chutes de ceux qu'on aime, qu'on est souvent injuste envers les autres. Il n'y a pas d'excuse acceptable pour celui qui, pouvant servir, illustrer même son pays, son nom et sa famille, refuse de vivre et de travailler. Ceux-là ne sont pas de véritables grands hommes qui, parcourant un chemin semé de fleurs, s'arrêtent et se découragent aux premières épines qu'ils rencontrent.

M. Morin était né à Lavaltrie, de Joseph Morin, cultivateur, et de Félicité Pelletier, le 20 janvier 1831. Il était, par sa mère, petit neveu de Solomon Juneau, le célèbre fondateur de Milwaukee, et cousin de Joseph Papin par la branche des Pelletier. Tout jeune, il donna des preuves de la plus vive intelligence. Il entra au collège de l'Assomption, à l'âge de neuf ans, et en sortit, ses études faites, à l'âge de dix-sept ans. C'est là, au collège, qu'il commença à faire sa réputation d'orateur. Dans le discours et la composition, il n'avait pas d'égal; ses succès, dans les pièces où il jouait les principaux rôles, enthousiasmaient les élèves et leurs parents. " Il deviendra un grand orateur, ce petit Morin " disaient tous ceux qui l'entendaient.

Il vint étudier le droit à Montréal et entra dans le bureau de MM. Cherrier et Dorion. Reçu avocat, il forma une société avec l'hon. Gédéon Ouimet et M. Wilfrid Marchand. Mais, comme nous l'avons dit, c'est à la politique surtout qu'il donna son temps et consacra ses brillantes facultés.

La politique!... Quelle sirène dangereuse à un âge où l'amour de la gloire, les applaudissements et les fanfares de la renommée exercent tant d'empire sur l'âme! Les succès qu'elle offre au jeune homme de talent sont si faciles, si rapides et si retentissants, comparés à ceux d'une profession qui demande des années d'un travail pénible et souvent ingrat! Arriver au pas de course, au milieu des applaudissements de tout un peuple et des fumées de la gloire, est si agréable! On n'est pas encore rendu, dans notre pays, à la conclusion qu'il vaut mieux aller moins vite et plus sûrement; que le temps, l'étude et l'expérience sont les éléments nécessaires des réputations durables et des existences vraiment utiles.

Morin fit ce que les hommes de talent, qui ont de l'ambition, ont toujours fait et font encore dans notre pays, il s'occupa de journalisme et de politique, mit sa plume et sa parole au service de son parti. L'un des fondateurs et rédacteurs de la *Patrie*, il écrivit dans ce journal distingué des articles qui furent fort appréciés. Les fondateurs de la *Patrie* s'aperçurent, comme bien d'autres avant et après eux, que, faute de grandes fortunes, il n'y a pas de place, dans notre monde politique, pour des journaux ou des hommes de parti indépendants; que le seul moyen de réussir et d'être utile est d'emboîter le pas derrière les chefs, tout en cherchant à les contrôler et à leur faire adopter les mesures qu'on croit utiles au pays.

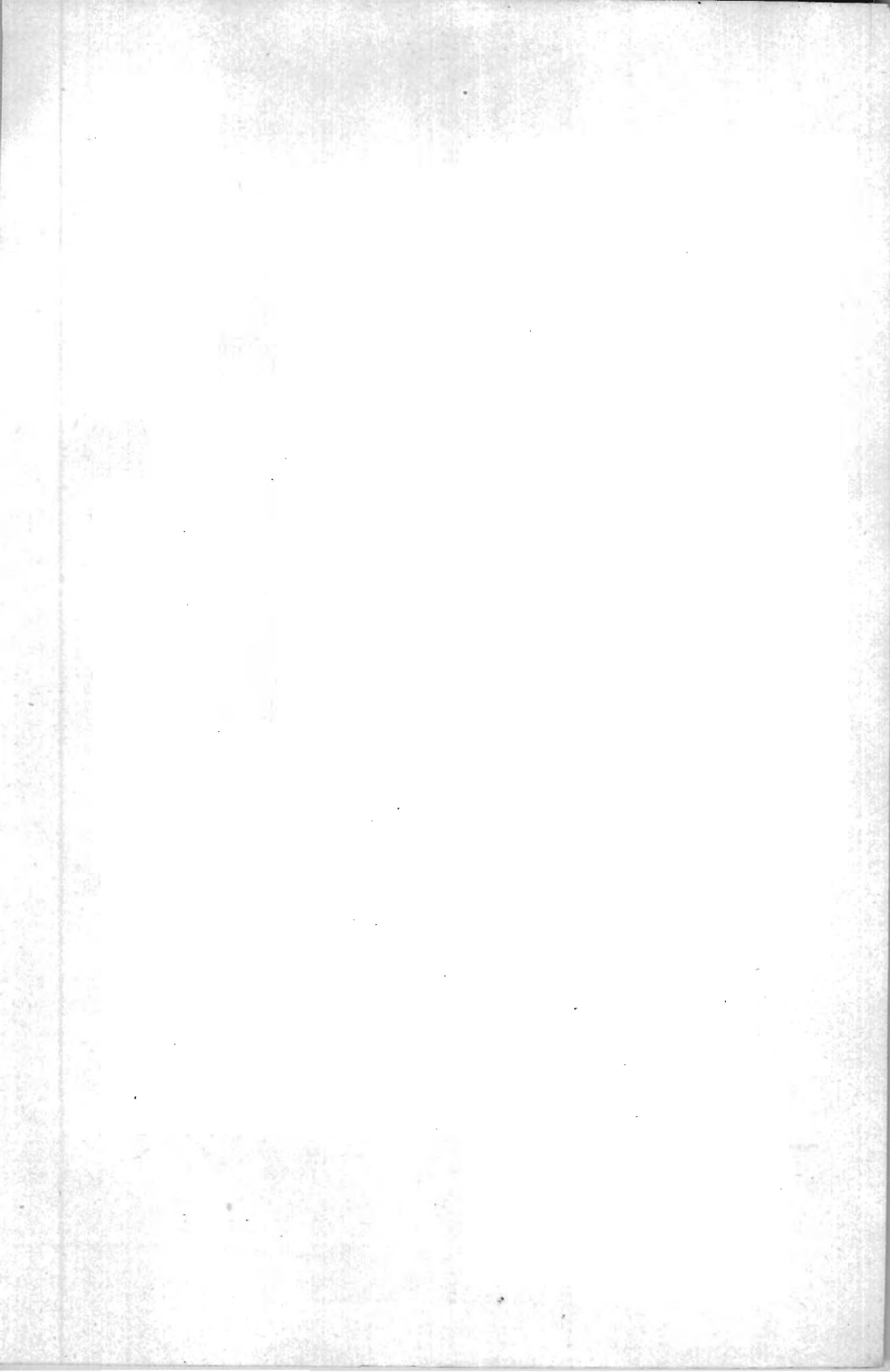
Morin, dont la parole était partout recherchée, prit part aux luttes émouvantes qui finirent par la division de l'Institut Canadien et la fondation d'une institution qui n'a pas fait le bien qu'aurait produit l'autre, si, au lieu de l'abandonner, on avait persisté à y rester pour la réformer.

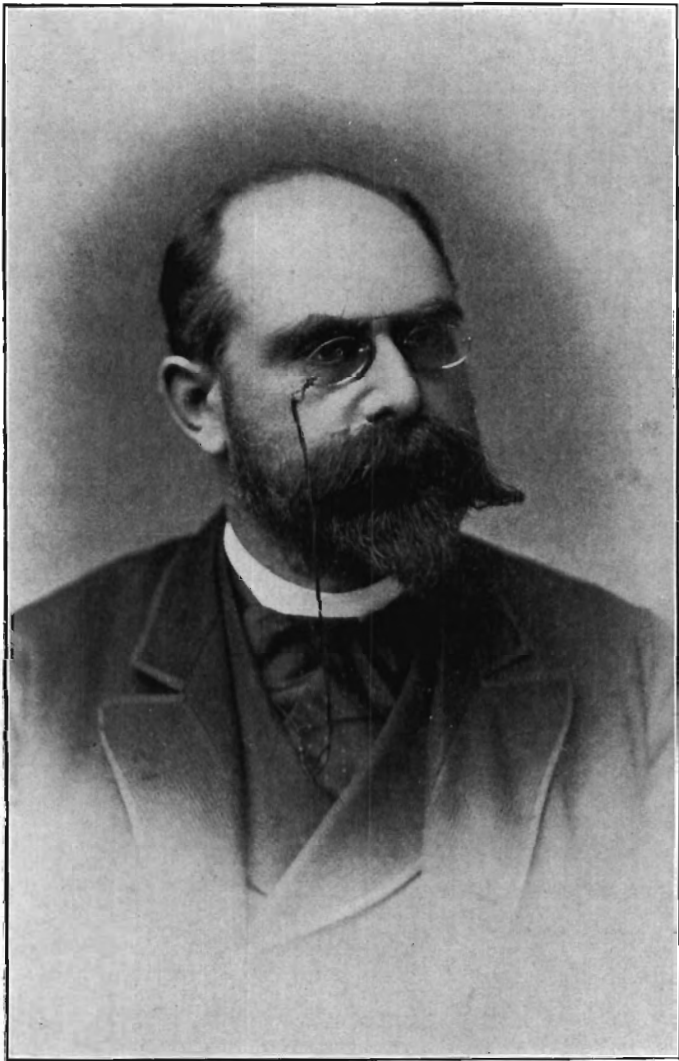
Je ne parle que de la jeunesse de Morin pour la bonne raison qu'il n'y a rien à dire de Morin devenu homme. Après trente ans, cette étoile brillante, sur laquelle tout le pays avait les yeux fixés, commence à pâlir, à s'éclipser et finit par disparaître au milieu de l'indifférence générale -- éclipse fatale qui a privé le pays d'une de ses plus vives lumières, fin prématurée d'une existence qui aurait pu être si glorieuse pour la patrie.

Il n'y a pas de doute que l'un des défauts les plus saillants de notre race est le manque d'application, de patience et de persévérance, le besoin exagéré de plaisir et d'amusement, une répugnance pour le travail long, aride et ennuyeux, pour l'effort continu et fatigant.

C'est un défaut contre lequel il faut réagir énergiquement et prémunir la jeunesse.







F.-X.-A. TRUDEL

F.-X.-A. TRUDEL**(1894)**

Voilà un caractère! Voilà un homme!

On dira tout ce qu'on voudra, il avait des défauts, c'est vrai, comme toutes les natures fortement trempées, les esprits ardents, les caractères violents, mais c'était un homme.

Il avait des principes dont il exagérait la portée, il était agressif, injuste parfois en apparence, intransigeant, mais c'était un croyant sincère, convaincu et prouvant sa sincérité par ses actes; il prêchait fort, mais il pratiquait; il était vertueux et il avait du mérite à l'être, car il avait à vaincre un tempérament de feu; c'est peut-être cette lutte contre lui-même et un travail de toutes les heures qui l'ont tué avant le temps.

Oui, c'était un croyant des temps anciens, un apôtre, un martyr, qui aurait pu être, quelques siècles plus tôt, un saint François-Xavier, un saint Ignace ou un saint Augustin; un Godefroy de Bouillon montant, la croix sur la poitrine et l'épée à la main, sur les murs de Jérusalem; un Guise sous Henri II ou Henri III; un paladin du moyen âge toujours prêt à tirer l'épée contre les ennemis de la religion.

Il n'aurait pas eu de peine à se convaincre que, pour sauver la foi, il fallait renouveler les autodafés.

Descendant d'une de nos plus anciennes et admirables familles canadiennes, il avait toute la ferveur religieuse et nationale et la vigueur morale et corporelle de ses ancêtres. Il était grand, robuste, blond, avec des yeux bleus, un teint brillant; il portait une longue moustache et une impériale qui lui donnaient l'allure d'un

militaire. Un beau type, il faut l'avouer, un peu l'air du général de Charette, capable d'ailleurs, comme lui, de se dévouer, de tout sacrifier pour le Pape, l'Eglise et même sa nationalité. Car, il faut le dire à sa louange, la religion et la patrie avaient dans son cœur des parts égales, il était aussi bon Canadien que catholique. Il le prouva lorsqu'il entreprit, dans l'*Etendard*, la défense des Métis du Nord-Ouest. Ses écrits vigoureux contribuèrent puissamment à la chute du ministère Ross et du ministère Taillon et au succès du parti libéral-national.

Le programme catholique et l'*Etendard* furent ses deux œuvres principales, celles qui firent le plus de bruit autour de son nom.

Le programme catholique! On ne dirait pas, aujourd'hui, qu'il a partout allumé des feux si ardents, soulevé des discussions si acrimonieuses!

Qu'est-ce donc que ce programme catholique? Une déclaration solennelle par laquelle on s'engageait à agir, en toutes choses et en toutes circonstances, d'après les principes vraiment conservateurs et catholiques. On voulait réformer, purifier le parti conservateur et l'engager à être plus fidèle aux principes qu'aux hommes. Les chefs conservateurs eurent peur de cet enfant nouveau et cherchèrent à l'étouffer dans son berceau; ils disaient que sa mission ne pouvait être que fatale au parti conservateur tel que constitué et servir les intérêts du parti libéral.

Il y avait aussi, dans ce dernier parti, un groupe indépendant qu'on appelait les Nationaux, qui répudiaient les idées trop avancées des anciens chefs libéraux. Les Nationaux et les Programmistes réunis ont fait arriver le parti libéral au pouvoir, à Ottawa, en 1873, et à Québec, en 1887.

Il n'y a pas de doute que l'*Etendard*, inspiré par Trudel, a puissamment contribué au succès du mouvement Riel et à l'avènement de M. Mercier, en lui assurant les sympathies d'une portion considérable du clergé.

C'est, en grande partie, pour lui donner plus de force dans la lutte qu'il avait entreprise contre les chefs conservateurs que le parti libéral prit le nom de National.

La mort de Trudel, les imprudences de M. Mercier et de ses amis, et ce qu'on appelle *Le scandale de la Baie des Chaleurs* détruisirent en peu de temps tout cet échafaudage politique élevé avec tant de peine, firent revenir le parti conservateur au pouvoir, et le parti libéral reprit son nom qu'il avait quitté pour satisfaire à des exigences plus ou moins incompréhensibles.

Peut-on exiger sérieusement que les Canadiens-français renoncent à la politique plutôt que de porter le nom du parti qui a leur confiance, ou qu'ils s'appellent libéraux à Ottawa et nationaux à Québec?

Peut-on espérer que les Anglais, pour faire plaisir aux Canadiens-français, vont renoncer aux noms qui, en Angleterre comme au Canada, étiquètent les deux grands partis qui se disputent le pouvoir? Prenons garde de ruiner le prestige de nos hommes publics aux yeux des autres races par des exigences déplacées.

La croisade religieuse et nationale faite par Trudel dans *l'Etendard*, de 1885 à 1890, a été puissante. Exagérée parfois sur certains points, elle a un peu secoué les consciences endormies et fait pénétrer partout des sentiments de justice et d'honnêteté; elle a appris à mieux juger les hommes des deux partis, à éviter la confiance illimitée ou la méfiance absolue dans un parti comme dans l'autre.

Trudel parlait et écrivait avec une vigueur, une conviction et une abondance d'arguments qu'on rencontre rarement; ses écrits avaient fini par acquérir une précision et une concision qui manquaient à ses discours généralement longs et diffus. Il était devenu un des polémistes les plus instruits, les plus redoutables de notre époque.

Mais aussi quelle peine il se donnait, quelle recherches il faisait pour convaincre ses lecteurs!

Il travaillait constamment, la nuit surtout, jusqu'à quatre heures du matin ; il se couchait quand la fatigue lui faisait tomber la plume des mains. Il avait son lit près de son bureau, au quatrième étage de la maison où *l'Etendard* était imprimé.

A ce travail énervant joignons les malheurs domestiques, les embarras financiers, les ennuis et les déboires d'une position politique et religieuse pleine de responsabilités, d'une lutte quotidienne contre les adversaires les plus puissants, et l'on comprendra pourquoi cet homme si fortement constitué est mort à un âge si peu avancé.

A peine reçu avocat, il avait épousé l'une des filles de l'hon. Ls Renaud, cet homme remarquable sorti des rangs les plus humbles de la société et devenu l'un des plus grands commerçants du pays, l'un des chefs du parti conservateur, mort sénateur.

M. Renaud était alors millionnaire. Il n'épargna rien pour que le mariage de sa fille, avec l'un des jeunes hommes les plus estimés de l'époque, eût le plus grand éclat. Les cadeaux les plus riches, les souhaits de bonheur arrivèrent de partout. Ce fut le mariage le plus brillant de l'époque.

Un procès émouvant, douloureux, apprenait au public, il y a quelques années, à se méfier de ces apparences trompeuses.

La paix n'avait pas duré longtemps dans ce ménage couvert de fleurs et d'encens. Pourtant, rien de bien grave : des exagérations, des entêtements, des caprices, des incompatibilités d'humeur.

Pauvre Trudel ! Il a bien souffert, et il n'est pas étonnant qu'il soit mort d'une maladie de cœur. Il a commis des fautes, il avait un caractère et un tempérament difficiles à maîtriser, un esprit obstiné, d'une logique impitoyable et souvent inopportune. Il avait les défauts de ses qualités.

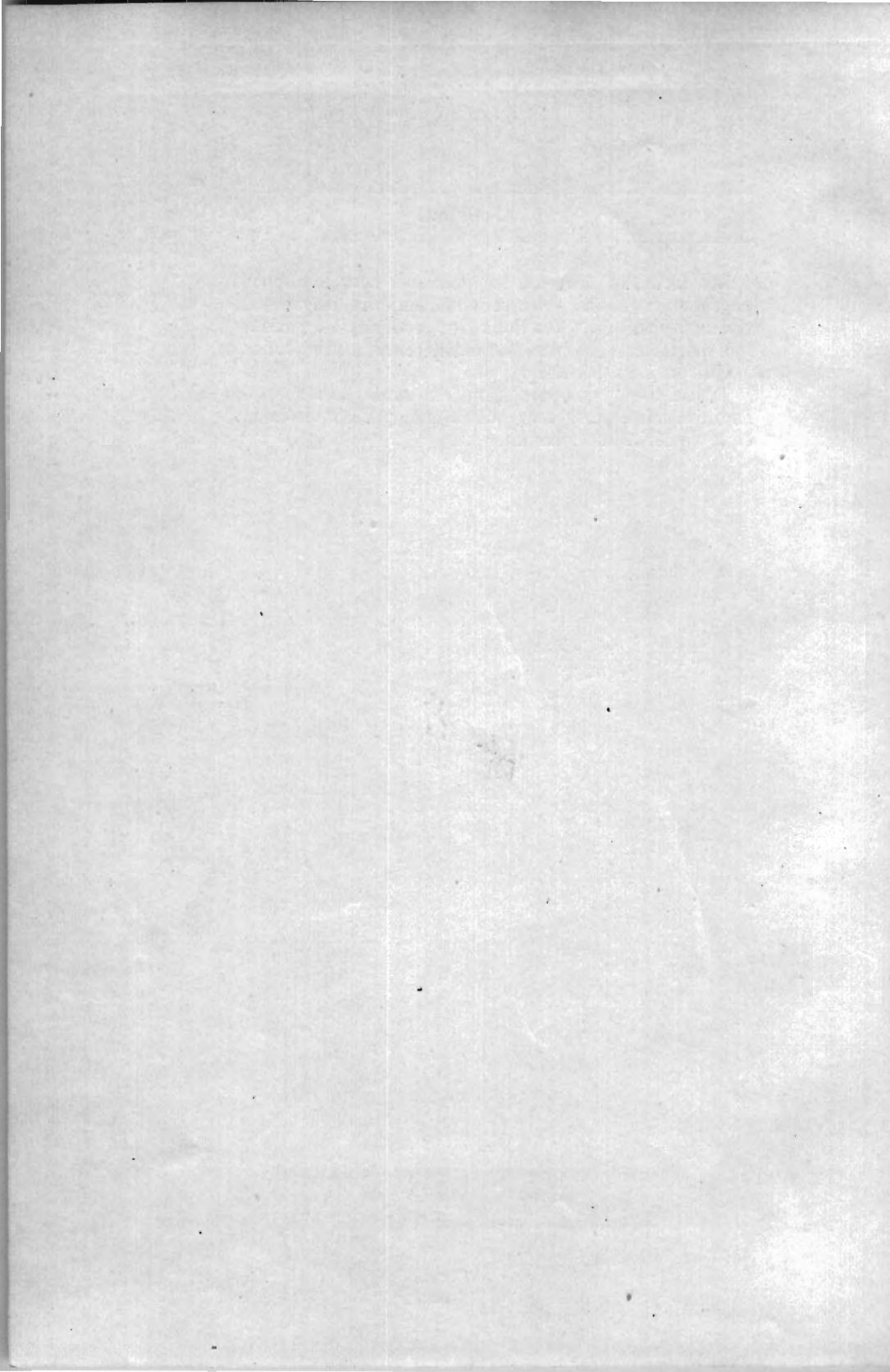
C'est l'histoire de tous les hommes.

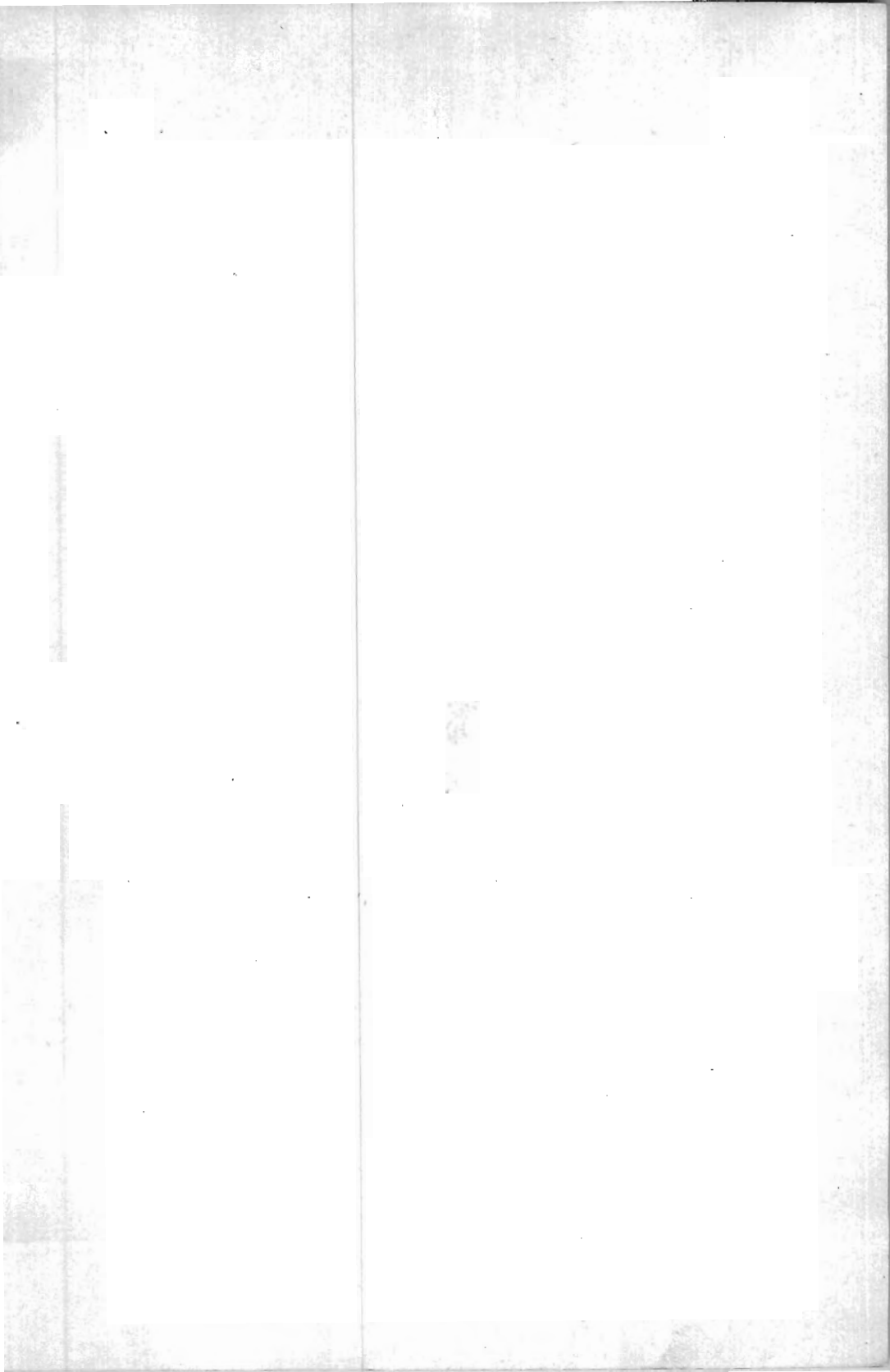
Les forts, les nerveux, les puissants sous le rapport physique et moral sont presque toujours impatients, violents, obstinés. Les doux, les modérés, les patients sont portés à la mollesse, à l'indifférence, à l'indécision.

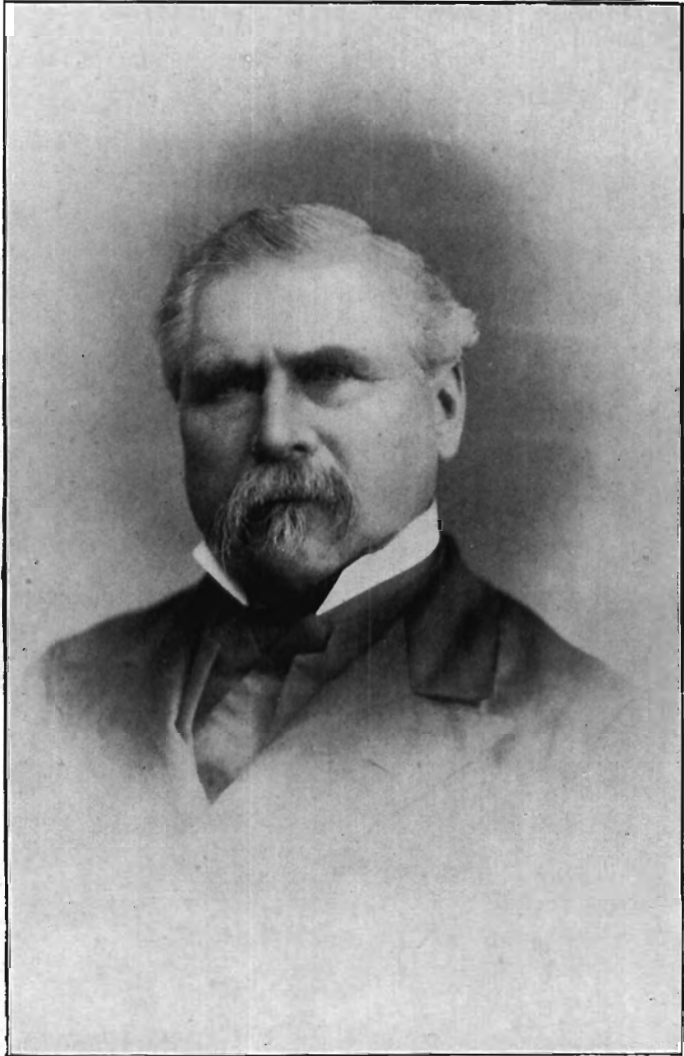
Qui est sans péché ?

Trudel a eu une consolation, une seule : le respect et l'admiration de tous ceux qui savent apprécier le talent et la sincérité d'un homme.









THOMAS-JEAN-JACQUES LORANGER

THOMAS-J.-J. LORANGER

(1894)

L'un des hommes les plus instruits, les plus éloquents et les plus spirituels de son temps ; un esprit essentiellement français dont le fond était sérieux et la forme piquante, éblouissante, gracieuse, une étoile de première grandeur dans cette pléiade de talents qui ont brillé d'un si vif éclat de 1848 à 1867. L'un des chefs les plus populaires du parti conservateur, l'adversaire le plus redoutable des Papin, des Dorion, des Doutre et des Laffamme, l'émule des Cartier, des Morin et des Turcotte, l'orateur, avec Chauveau, des grandes circonstances, des fêtes patriotiques.

Il était petit, court, mais robuste et vigoureux ; sa voix était grêle et siffante, mais il savait cependant la rendre presque agréable en la pliant à sa volonté et à son esprit.

Il y avait de la magie dans sa manière de parler, dans ses gestes, sa tenue, sa voix et son style. Il joignait à l'esprit le plus fin, le plus retors, une imagination de feu, un jugement légal. Il était né avocat, orateur, avec l'amour du travail et le goût des lettres.

Aussi, dans la conversation, dans un salon, au palais ou à la tribune, devant des juges ou des jurés, en présence d'un auditoire instruit ou populaire, il avait peu d'égaux. Il était, avec Siméon Morin, l'orateur aimé des foules ; on allait loin pour les entendre et on revenait en répétant les bons mots, les fines reparties de Loranger.

Il était aussi dangereux à attaquer que Taillon, ses adversaires avaient soin de ne pas trop le provoquer.

Un jour qu'il parlait à Laprairie, un individu l'interpellait à tout instant; il demanda à un de ses amis qui il était. On lui répondit qu'il sortait du pénitencier, et il continua son discours. L'individu l'ayant de nouveau interrompu, "Messieurs les électeurs, dit-il, laissez-le parler, il serait cruel de lui refuser ce plaisir, il en a été privé pendant si longtemps."

Dans une grande assemblée tenue à Sainte-Rose, l'un des orateurs de la circonstance, un riche marchand de farine, l'avait attaqué un peu rudement, dans un langage peu correct, rempli de ce qu'on appelle des *cuirs*. Loranger ayant pris la parole après lui, dit:

"Messieurs, vous venez d'entendre M. X... C'est, comme vous le savez, un riche marchand qui a fait sa fortune en vendant de la farine, mais après l'avoir entendu, vous devez être convaincus, comme moi, qu'il aurait fait une bien plus grande fortune dans le commerce de cuir."

Il siégeait, un jour, à Montréal, dans une cause où un usurier demandait le paiement d'un billet d'une cinquantaine de piastres. On prétend que le juge Loranger avait eu à se plaindre de lui. L'avocat du défendeur, qui ne savait pas trop comment défendre son client, interrogea le demandeur et chercha à lui faire dire qu'il prêtait à la semaine, à raison de 50 pour cent. Le demandeur refusait de répondre, se contentant de dire qu'il faisait de grandes affaires.

"N'insistez pas, dit le juge, à l'avocat du défendeur, je comprends, le demandeur veut dire qu'il *vole* dans les hautes sphères de la spéculation."

Une vieille fille refusait de dire son âge. Les avocats avaient beau la tourmenter, tout était inutile. Le juge leur dit, avec son air narquois, les yeux tournés vers le plafond: "Vous voyez bien, messieurs, qu'elle refuse de s'incriminer."

Il faisait partie du cabinet, lorsque la question du choix de la capitale fut soulevée. L'excitation fut grande, on ne pouvait trouver une majorité ni pour

Montréal, ni pour Québec, ni pour Toronto. La question fut déferée à la Reine qui choisit Ottawa. Naturellement personne ne fut content, mais les partisans de Toronto et de Québec aimaient mieux que ce fût Ottawa que Montréal. Une motion de M. Piché, pour rejeter la décision de la Reine, fut adoptée; le ministère Macdonald-Cartier donna sa démission; le ministère Brown-Dorion fut formé et renversé, quarante-huit heures après. Les ministres conservateurs revinrent au pouvoir en changeant de portefeuilles pour éluder la loi, afin de n'être pas obligés de se faire réélire. C'est ce qu'on appelle le *double shuffle*.

Loranger, qui avait chaudement combattu pour Montréal, dans le cabinet, et avait eu à ce sujet avec Cartier des discussions acerbes, fut exclu du nouveau ministère.

A partir de cette époque, la mésintelligence qui régnait entre Cartier et Loranger s'aggrava de jour en jour. Cartier était absolu, arbitraire, rude parfois. Loranger, qui avait conscience de sa valeur, aurait eu besoin d'être traité avec ménagement. Il contribua puissamment à la chute du gouvernement sur le bill de la milice en 1862 et à faire arriver le ministère Macdonald-Sicotte. Ce fut la première tentative faite pour réagir contre l'hostilité du sentiment public à l'égard des libéraux avancés et favoriser les vues des conservateurs qui voulaient, comme Loranger, se séparer de leur parti, en mettant de côté Brown et Dorion, les chefs du parti libéral. C'est l'origine du parti national qui, en 1862, comme en 1873 et 1887, donna le pouvoir aux libéraux et disparut. Peu de temps après la formation du nouveau ministère, M. Sicotte, découragé, donna sa démission pour monter sur le banc, et M. Loranger fut lui-même nommé juge.

Il administra d'abord la justice dans les districts de Beauharnois et de Saint-Jean et devint ensuite juge à Sorel. On regrette toujours que des hommes si bril-

lants quittent la politique où ils auraient pu être si utiles et faire tant honneur à leur pays.

Sur le banc comme au Barreau ou à la tribune, Loranger eut de grands succès et rendit, dans des causes émouvantes, des jugements remarquables. Quand il venait siéger à Montréal, nous manquions rarement, un certain nombre, la chance d'aller l'entendre! C'était fête pour nous. Il trouvait moyen d'être éloquent dans les causes les plus arides, dans la discussion des questions les plus abstraites de droit civil ou constitutionnel.

Sa carrière d'avocat et de jurisconsulte a été bien remplie. Il a plaidé devant la Cour seigneuriale la cause des censitaires, et l'on peut voir sa figure si fine dans le tableau qui fait revivre une séance de ce tribunal. Dans la fameuse cause de Lériger dit Laplante, il s'est distingué devant le Conseil-privé; c'était la première fois qu'un avocat canadien se faisait entendre devant ce haut tribunal.

Lorsqu'il plaidait à la Cour criminelle, il y avait foule pour l'entendre. C'est là surtout que son esprit fin, rusé, éclatant, déployait toutes ses ressources. Dans cette cause de meurtre de Parent et Simpson, que j'ai mentionnée en parlant de Morin, il fut merveilleux. Morin avait été émouvant, solennel, dramatique; Loranger se montra fin, caustique, ironique, subtil. Il fit de la gymnastique sur des pointes d'aiguilles, sur des lames de rasoir. La grande question, dans cette cause, le point important, c'était d'établir qu'un arbre trouvé sur le corps du défunt n'avait pas été coupé par l'accusé.

Loranger parla un quart d'heure pour prouver que les coches de la hache ne correspondaient pas aux entailles de l'arbre.

Il laisse, pour attester ses connaissances légales, la codification des lois provinciales et deux volumes de commentaires, sur notre Code civil.

Il n'était pas parfait, il avait ses défauts, les défauts des hommes nerveux, ardents et ambitieux; mais il faut

lui pardonner beaucoup, parce qu'il a beaucoup aimé les siens.

Le patriotisme est héréditaire dans la famille Loranger, les cœurs y sont aussi français que le nom.

C'était un patriote; il l'a prouvé en consacrant les dernières énergies de sa vie au progrès et à l'avenir de l'Association Saint-Jean-Baptiste.

Un jour, en 1884, j'eus l'idée de m'adresser à lui pour lui demander s'il accepterait la présidence de cette société, et s'il consentirait à entreprendre la construction d'un édifice qui serait non seulement un lieu de réunion pour la famille canadienne, mais un musée et un institut littéraire et scientifique, dont les revenus pourraient être consacrés à des œuvres utiles, sérieuses et pratiques.

Il trouva l'idée bonne, le programme patriotique et se donna beaucoup de peine pour le mettre à exécution.

C'est sous sa présidence que le terrain de la rue Craig fut acheté et qu'on y fit la bénédiction de la première pierre. Plus tard, l'Association jugea à propos de construire sur la rue Saint-Laurent et vendit le terrain de la rue Craig avec un profit qui lui fut d'une grande aide.

Les deux juges Loranger ont attaché leur nom aux modestes et difficiles commencements de cette œuvre dont ils ont su apprécier le but et prévoir les heureux résultats.

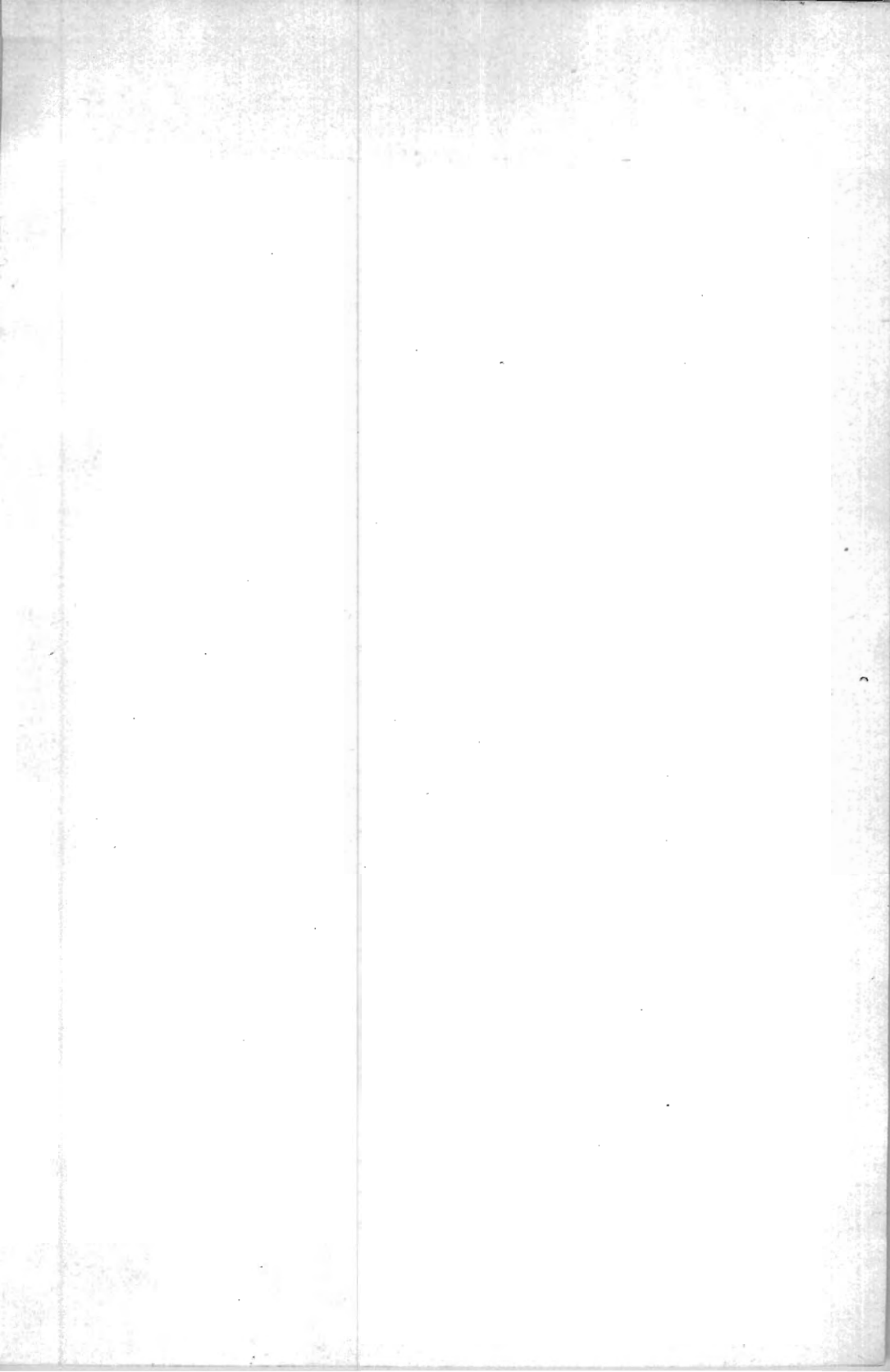
Un jour viendra où l'on comprendra les motifs de ceux qui ont fait des sacrifices pour faire de la société Saint-Jean-Baptiste un boulevard, une citadelle nationale, une puissante association de protection et de secours mutuels dont les bras s'étendront dans toutes les parties de l'Amérique pour aider tout ce qui sera français et catholique.

Le juge Loranger avait une haute idée de l'influence que l'Association Saint-Jean-Baptiste était appelée à exercer sur les destinées de la nationalité canadienne-française, et il croyait que la fédération des sociétés

Saint-Jean-Baptiste du Canada et de l'Amérique, et la construction de l'édifice national donneraient à cette Association les moyens pratiques d'accomplir sa mission.

Il prenait plaisir à répéter que l'Association Saint-Jean-Baptiste avait été fondée en 1834, à la veille des troubles politiques, pour remplacer la Chambre d'Assemblée que les gouvernements du temps empêchaient de délibérer, pour servir d'organe et d'interprète aux défenseurs de nos libertés politiques. Il disait qu'on devrait la conserver et la fortifier pour les luttes de l'avenir.







L.-O. LORANGER

L.-O. LORANGER**(1894)**

Thomas-Jean-Jacques Loranger avait deux frères plus jeunes que lui, Joseph-M. Loranger et L.-Onésime Loranger, tous deux avocats, ses associés et les héritiers de sa clientèle. Joseph est mort, il y a quatre ans, sincèrement regretté de tous ceux qui avaient pu apprécier ses charmantes qualités d'esprit et de cœur. Mais c'est Onésime qui a hérité surtout des talents du frère aîné, de ses aptitudes pour le droit et la politique, de son esprit vif, brillant et perspicace. Il a moins d'imagination et de brio, mais plus de précision dans l'esprit, de clarté dans le langage et de prudence dans le caractère. Plein d'urbanité, lui aussi, dévoué à sa famille, à ses amis, juste pour ses adversaires, laborieux, instruit, religieux. Il a une âme chaude, sympathique, une intelligence bien équilibrée, un tact remarquable.

Il a été échevin, député, ministre, il aurait pu être premier-ministre et on dit qu'il pourrait l'être encore. Son nom a été souvent mêlé à certaines combinaisons ministérielles. Il n'y a pas de doute qu'il possède la plupart des qualités nécessaires pour jouer un rôle politique et que son tact, ses manières, ses connaissances, son esprit logique, fin et diplomatique en feraient un premier-ministre recommandable, un digne représentant de sa nationalité.

Mais à tout il a toujours préféré être avocat et, maintenant qu'il est jugé, il est trop prudent pour courir les hasards et les aventures de la politique.

Son expérience personnelle et celle de son frère ne sont pas de nature à le faire rentrer dans le chemin

poudreux qu'il a quitté. Il est arrivé à la conclusion que, pour réussir dans la politique, il faut être avant tout un homme de parti, qu'il n'y a pas de place ici pour ceux qui se croient obligés, dans certaines circonstances, de différer d'opinion avec leurs amis.

Il a voulu être indépendant comme son frère, sortir des rangs de temps à autre, et il s'est aperçu que c'était un jeu dangereux.

En 1864, il était du nombre des conservateurs qui condamnaient la Confédération. Le nouveau système établi, il l'accepta disant qu'il ne restait plus qu'à le faire fonctionner le mieux possible. En 1872, au milieu de l'agitation produite par la question des écoles du Nouveau-Brunswick, il approuva la formation du parti national dans le but d'unir les hommes de bonne volonté des deux partis et, peu de temps après, il rentra dans les rangs du parti conservateur pour ne plus en sortir. On a beaucoup critiqué ce revirement soudain; mais, comme je l'ai dit plus haut, M. Loranger est un homme prudent et pratique; il est mesuré dans sa conduite comme dans ses discours, jamais de coups de tête, ni d'enthousiasme, il ne fait et ne dit que ce qu'il croit utile ou opportun.

Patriote, toutefois, convaincu que la nationalité canadienne-française a une mission à remplir sur le continent américain, dévoué aux intérêts nationaux et à l'Association Saint-Jean-Baptiste. Comme son frère, il a voulu attacher son nom à la réorganisation de l'Association et à la construction de l'édifice national. En 1874, lorsque nous résolûmes de réunir à Montréal toutes les forces nationales et de donner au monde le spectacle imposant de notre vitalité, c'est à lui que nous nous adressâmes pour prendre la direction de l'organisation. On se souvient de l'éclat de cette belle fête et du retentissement qu'elle eut dans le Canada et l'Amérique.

Il est mesuré, discret dans son patriotisme comme

en toutes choses. Il a, un jour, résumé ses principales idées politiques et nationales dans les paroles suivantes :

“ Je suis, dit-il, opposé à tout changement dans la constitution du pays, car je suis convaincu que notre nationalité en souffrirait, que notre intérêt est de rester dans le *statu quo* jusqu'à ce que nous soyons assez forts pour nous conserver.

“ Qu'on étudie tous les changements de constitution qui ont eu lieu et l'on verra qu'ils ont été faits contre notre intérêt sous le contrôle et l'inspiration d'hommes naturellement disposés à favoriser les influences qui nous sont hostiles. Les efforts de ceux qui veulent conserver la nationalité doivent avoir pour objet la possession du sol, le défrichement des terres incultes, la colonisation. Ils doivent compter sur l'influence du nombre, s'appliquer par conséquent à empêcher nos compatriotes de partir et à faire revenir ceux qui sont partis. Quand nous aurons le sol et le nombre, il faudra bien compter avec nous et nous pourrons résister à tous les changements.

“ Au point de vue national comme sous le rapport matériel, je ne vois pas ce que nous pourrions gagner à un changement de constitution que nous ne pourrions contrôler. Mieux vaut pour nous profiter de la constitution actuelle et des avantages qu'elle nous donne pour nous renforcer par l'éducation et la colonisation. Notre gouvernement provincial devrait faire passer avant tout la colonisation, consacrer toutes les ressources de la province au défrichement des terres. Là est le salut national.”

Ces paroles méritent d'être méditées.

N. B. Le juge Loranger célébrait l'année dernière le cinquantième anniversaire de son admission au barreau, et les avocats de Montréal lui présentaient à cette occasion une adresse de félicitations et lui offraient un banquet. Les éloges et les appréciations les plus flat-

teuses de sa carrière légale lui arrivaient de tous côtés et il les méritait.

Au barreau, au conseil municipal, à la Chambre, dans la magistrature, il a fait honneur à sa famille, à ses compatriotes.

Il a accepté la présidence du bureau d'administration de l'hôpital Notre-Dame, l'une des bonnes œuvres du docteur E.-P. Lachapelle, et assumé la lourde responsabilité de mettre cette institution nationale en état d'accomplir sa noble mission. Il a fait un appel chaleureux à la générosité publique et la population canadienne-française a répondu en souscrivant la somme qui était requise.





RODRIGUE MASSON

RODRIGUE MASSON

(1894)

Mon père demeurait au Sault-au-Récollet, dans le bassin que la rivière Ottawa forme tout près du couvent du Sacré-Cœur. C'était le chemin que prenaient les gens de Terrebonne allant à la ville.

Je me souviens comme nous nous empressions, mes frères et moi, de sortir de la maison pour saluer M. Joseph Masson, quand il passait comme un éclair.

Notre père nous avait souvent raconté l'histoire de la fortune de M. Masson; nous la connaissions par cœur; nous nous amusions quelquefois à faire des calculs sur le nombre de tombereaux nécessaires pour transporter cette fortune en piastres, en trente sous et en *coppes* de Montréal à Terrebonne.

Le nom de M. Masson et ses trésors miroitaient dans nos rêves d'enfants.

M. Masson a laissé une nombreuse famille, plusieurs fils dont les plus connus sont, l'honorable Edouard Masson qui fut l'un des hommes les plus spirituels, les plus aimables et les plus prodigues de son temps, et celui qui fait le sujet de cette notice biographique.

Il est un fait regrettable, que les amis de leur pays déplorent souvent, c'est que la plupart des fils de nos hommes remarquables par leur fortune ou leurs talents, ne profitent guère des avantages que leur naissance leur donne. Que sont devenues ces nobles et vieilles familles dont les noms glorieux illuminent notre histoire? Que sont devenues ces grandes maisons de commerce fondées par des Canadiens-français?

La tradition, l'enchaînement manque, on est toujours à recommencer.

On ne peut faire ce reproche à Rodrigue Masson; il a su profiter de l'éducation et de la fortune que son père lui a données et des talents dont la Providence l'a doué, pour être utile à son pays.

Il a été député, ministre à Ottawa, lieutenant-gouverneur de la province de Québec; il est maintenant sénateur et membre du Conseil de l'instruction publique. Il a rempli toutes ces charges avec honneur pour lui et ses compatriotes. Quoique sincèrement conservateur, il n'a pas craint, en différentes circonstances, de manifester une parfaite indépendance de caractère à l'endroit de son parti.

Ses adversaires cependant prétendent que, vu sa fortune et son influence, il n'a pas été aussi indépendant qu'il aurait dû l'être dans l'intérêt de ses compatriotes. Il s'est tu quelquefois, mais il n'a pas protesté, il a laissé faire, il s'est lavé les mains.

Pouvait-il et devait-il faire plus ?

Il pourrait dire peut-être: "A quoi m'aurait servi de me mettre en désaccord sur un point avec un parti dont j'approuvais la politique générale, pour faire arriver au pouvoir un parti dont je condamnais les principes." Ce raisonnement peut être juste dans les circonstances ordinaires, quand il s'agit de questions de peu d'importance; mais il est condamnable quand l'honneur, la dignité, les plus graves intérêts d'un pays sont en jeu.

On dit que, sur la question des écoles, de la langue française, des troubles du Nord-Ouest, de l'exécution de Riel, il aurait pu prendre une position plus conforme à ses déclarations et à ses protestations passées. On l'accuse de n'avoir pas, dans l'espace de vingt ans, trouvé le moyen d'affirmer son indépendance et son impartialité d'une manière sérieuse et efficace.

Il est vrai que ce reproche peut s'appliquer à presque tous les hommes politiques des deux partis, mais ils ne sont pas communs ceux qui, comme M. Masson, peuvent être indépendants sans ruiner leur influence et leur avenir.

On entend quelquefois des hommes politiques dire : " Je voudrais bien être indépendant, je donnerais une leçon au gouvernement." Malheureusement ceux qui peuvent l'être et peuvent donner l'exemple ne font pas mieux. Avouons que pour être indépendant dans un pays où l'esprit de parti et l'intérêt personnel exercent tant d'empire, il faut se résigner à être isolé, à passer pour capricieux et impraticable.

Et puis, l'expérience et la réflexion démontrent que les Canadiens-français ne peuvent, sans danger, s'isoler, faire bande à part, qu'il faudrait de bien graves raisons pour les justifier de prendre une pareille position.

On prétend que, privément, M. Masson a souvent donné des conseils et des avertissements à ses amis politiques et on affirme avec raison et avec plaisir qu'au moins il a conservé intacte sa réputation personnelle. Dieu merci ! On ne l'a jamais accusé de s'être servi de sa position pour favoriser indûment ses intérêts personnels ou ceux de son parti. Sa conduite a toujours été digne, morale, sa vie bonne, studieuse, respectable, ses manières, sa conversation et sa tenue, celles d'un gentilhomme. C'est toujours un honneur et un avantage pour un peuple d'être représenté par des hommes de cette valeur. Ils nous conservent cette réputation de politesse, d'urbanité et de savoir-vivre que nos pères nous ont faite et à laquelle les gouvernements anglais et les étrangers en général ont toujours rendu hommage.

Il faut bien avouer que plusieurs de nos hommes publics laissent à désirer sous ce rapport. Ils n'ont pas plus hérité de la délicatesse que des principes des Lafontaine, des Viger, des Cherrier, des Dorion.

M. Masson est nerveux, impressionnable, ses mouvements sont vifs, sa parole chaude, sa voix vibrante : c'est dire qu'il est orateur. Il parle facilement, avec une grande volubilité. Lorsqu'il était à la tête des conservateurs, combattant contre le ministère Mackenzie, il faisait des discours véhéments, violents même.

Il luttait avec la fougue d'un soldat montant à l'assaut d'une citadelle; du train qu'il y allait on eût juré qu'il ne finirait pas sans planter son drapeau dans le camp ennemi. Sa nervosité nuisait à l'effet de sa parole; il s'emportait, comme un cheval qui prend le mors aux dents, et sa parole bruyante, précipitée, étourdissait la Chambre.

Cependant, il s'exprimait toujours bien, dans un langage correct, et la députation, comme le peuple, aimait l'entendre.

La famille Masson a droit d'être fière de lui, et sa nationalité de le réclamer comme un de ceux qui l'honorent le plus par leur caractère, leurs convictions, leur probité et leur intelligence.



J.-A. MOUSSEAU**(1894)**

Un homme de talent encore, mort trop jeune, à un âge où il aurait dû commencer à jouir des fruits de son travail, lorsqu'il commençait à se plaire sur le banc où on l'avait placé un peu malgré lui.

Un excellent homme, très français, très catholique, le meilleur des époux et des pères de famille, rempli de bons sentiments et de principes solides, mais d'une morale facile en politique, comme presque tous les hommes de son temps. Aimant cette politique, cette vie d'émotions, de jouissances et de déboires, de triomphes et d'humiliations que les ambitieux aiment pour les honneurs ou l'argent qu'elle procure parfois, les patriotes, pour le bien qu'ils peuvent y faire.

Mousseau a le mérite de s'être fait lui-même.

Lorsqu'il arriva à Montréal pour étudier le droit, il n'avait presque pas fait d'études classiques. Pourtant, il a été avocat, journaliste, député, ministre à Ottawa, premier-ministre à Québec, il a beaucoup écrit et parlé, et ses discours comme ses écrits étaient bien faits.

C'était une bonne tête munie d'un jugement sain, d'une grande mémoire et d'une vive imagination. C'était surtout un travailleur, un piocheur, passant des nuits entières à étudier, à consulter les auteurs, à préparer ses plaidoyers ou ses écrits. Souvent après avoir plaidé toute la journée, il se remettait au travail, à huit heures, le soir, pour continuer jusqu'à trois ou quatre heures du matin. Il se tenait éveillé en prenant une dizaine de tasses de café et souvent d'autres stimulants. Habitude funeste !

J'étais son associé, lorsque nous fondâmes l'*Opinion*

Publique. C'était en 1870. M. Desbarats venait d'ouvrir un atelier d'imprimerie et de fonder un journal anglais, dans le but d'exploiter un procédé nouveau de gravures appelé Leggotypie. Le journal anglais, illustré au moyen de ce procédé, semblait avoir du succès, je proposai à Mousseau de suggérer à M. Desbarats d'avoir un journal français du même genre. Le projet plut à Mousseau, fut accepté par M. Desbarats; nous formâmes une société et l'*Opinion Publique* fut fondée. Elle eut un succès sans précédent et atteignait, en deux ans, le chiffre énorme, à cette époque, de 12 à 13,000 abonnés. Tous les écrits étaient signés et chacun écrivait ce qu'il voulait dans un sens politique ou dans l'autre. Cette liberté rendait la rédaction piquante et plaisait aux deux partis. Mais cette entente salubre cessa, lorsque mes deux associés voulurent publier un article pour défendre le gouvernement accusé d'avoir donné le contrat du chemin de fer du Pacifique à sir Hugh Allan, moyennant le paiement d'une somme considérable pour des fins électorales. Comme on refusait de me laisser exprimer une opinion différente sur cette question, je me crus obligé de protester, de menacer de retirer mon nom du journal, si on ne tenait pas compte de mes protestations. L'article ayant paru, je donnai ma démission. Si j'avais attendu deux mois, j'aurais été maître de la situation, car le gouvernement conservateur donna sa démission et les libéraux arrivèrent au pouvoir. J'aurais conservé l'*Opinion Publique* dont j'étais le véritable père.

Que de déboires et d'ennuis m'a valu cette conception exagérée de l'honneur dans cette affaire!

Le rôle politique de Mousseau n'a pas été brillant; il a servi son parti comme bien d'autres avec le zèle d'un homme qui croit que la fin justifie les moyens. Après Dieu, c'est au parti conservateur qu'il croyait le plus; tout était permis pour le triomphe de ce parti.

On lui joua un mauvais tour, quand on le força de donner son portefeuille fédéral à Chapleau pour prendre

le sien à Québec. La succession était onéreuse. Placé en face d'un coffre vide et de besoins considérables, d'adversaires redoutables, aux prises avec Mercier, l'homme le plus habile, le lutteur le plus infatigable et le plus vigoureux que notre monde politique ait produit, entouré d'amis auxquels il ne pouvait rien refuser, il ne chercha qu'à adoucir le plus possible les ennuis de sa position, à alléger le poids de son fardeau. Lui qui avait travaillé avec tant d'enthousiasme pour l'établissement de la Confédération, il fut forcé d'admettre et d'arriver à la conclusion qu'elle ne donnait pas aux provinces les moyens de faire ce que leur développement exigeait, qu'elle avait été injuste surtout pour la province de Québec qu'on avait dépouillée de ses droits de douane, sa principale source de revenus, sans compensation suffisante.

Mousseau eut la bonne pensée, il faut lui en tenir compte, de demander la révision du pacte fédéral sous ce rapport et de poser, comme programme, que les sommes payées aux provinces pour les dépenses de leur administration devaient être augmentées, soit en basant le subside de 80 cents par tête sur le chiffre de la population, soit en tenant compte à la province de Québec des dettes qu'elle avait contractées pour la construction de chemins de fer utiles aux autres provinces de la Confédération. Le gouvernement fédéral accepta cette dernière proposition et y donna effet, sous le ministère Ross, en mettant au crédit de la province de Québec une somme de cinq millions de piastres dont il s'engagea à lui payer l'intérêt tous les ans. Mousseau ne fut pas assez longtemps au pouvoir pour récolter les fruits de l'idée qu'il avait semée. Ceux qui demandaient, à grands cris, une politique d'économie ne trouvèrent pas chez Mousseau l'énergie que les circonstances exigeaient. Pas plus que Chapleau, et, plus tard, Mercier, il eut le courage de réagir contre le système d'administration en vigueur depuis bien des années.

La pauvreté de la plupart de nos hommes publics est une source de dangers et de tentations, quand ils n'ont pas appris à se contenter de peu, à vivre comme vivaient les Lafontaine, les Morin, les Viger et les Papineau. Ils sont rares les hommes qui, en face de besoins pressants, de créanciers acharnés, ne se croient pas autorisés à accepter des faveurs en échange de services ministériels ou parlementaires. D'abord, c'est pour le parti, c'est pour les élections; mais la pente est facile, on finit par confondre l'intérêt du parti avec son propre intérêt, on mêle les comptes.

C'est le mal de notre temps, le fléau des institutions démocratiques. Ceux qui ont introduit ce virus politique parmi nous ont une grave responsabilité devant Dieu et devant les hommes.

Les scandales révélés, les abus commis ont profondément humilié les hommes sincèrement catholiques et canadiens-français. Nos ennemis en ont tiré des conclusions et des comparaisons cruelles pour notre foi et notre patriotisme.

Il y a là une réforme immense à faire, une réforme digne de tous les grands esprits et des nobles cœurs qui s'intéressent à l'honneur de la religion et de la patrie, à l'avenir de la société.

Sous des apparences de colosse, Mousseau n'était ni assez fort, ni assez énergique pour conduire la barque de l'Etat dans un moment aussi difficile. On le força à comprendre que son intérêt et celui de son parti lui faisaient un devoir de se retirer et d'accepter une place de juge.

Il n'a pas eu le temps de donner sa mesure comme magistrat, mais son jugement sain, son esprit droit, son désir d'être juste et son amour du travail en auraient certainement fait un juge distingué. Les déboires de la politique avaient considérablement modifié son caractère; mais lorsque je l'ai connu intimement, c'était l'homme le plus heureux du monde.

Excellente nature qui cherchait constamment le bon-

heur pour lui et pour ceux qui l'entouraient, sa femme, ses enfants, ses amis. Toujours satisfait, content de lui-même et des autres, voyant tout en beau, se croyant riche, quand il n'avait pas le sou, calme et souriant au milieu des épreuves, convaincu que tout ce qui lui arrivait était pour le mieux, plein de foi en la Providence, de confiance en son avenir, convaincu qu'il serait tout ce qu'il voudrait, voyant toujours l'arc-en-ciel à travers les nuages de l'horizon ; un bon dîner, un verre de vin, une promenade, un rien lui faisait oublier tous les ennuis que ses dettes lui causaient.

Quand l'épreuve était trop forte, il allait au confessional, communiait et retrouvait toute son énergie, toute sa gaieté.

Rien ne le décourageait. Un jour, un ami lui disait :

— Si tu étais condamné à être pendu, trouverais-tu moyen d'avoir des illusions ?

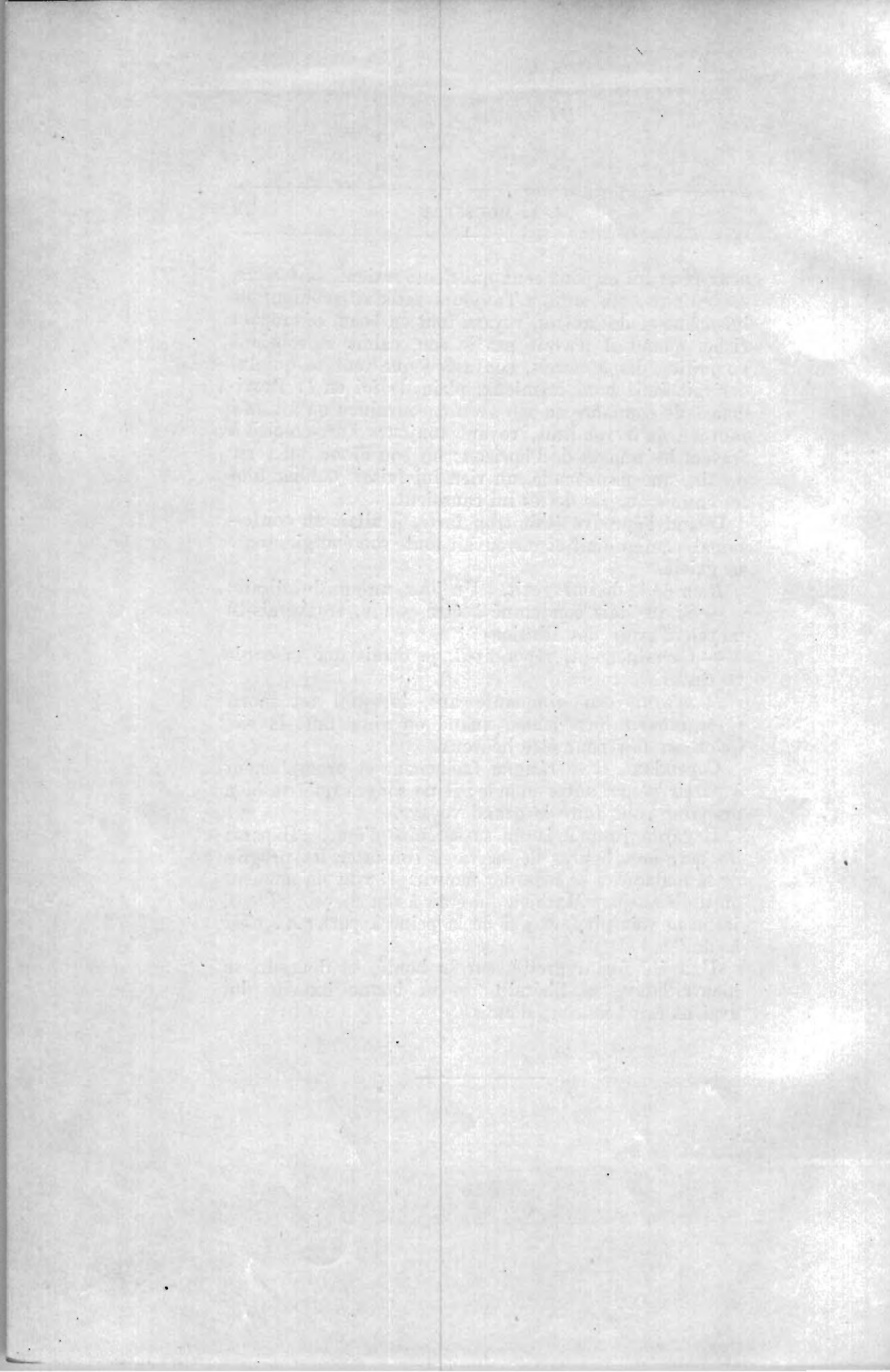
— Certainement, répondit-il, je dirais que la corde va casser.

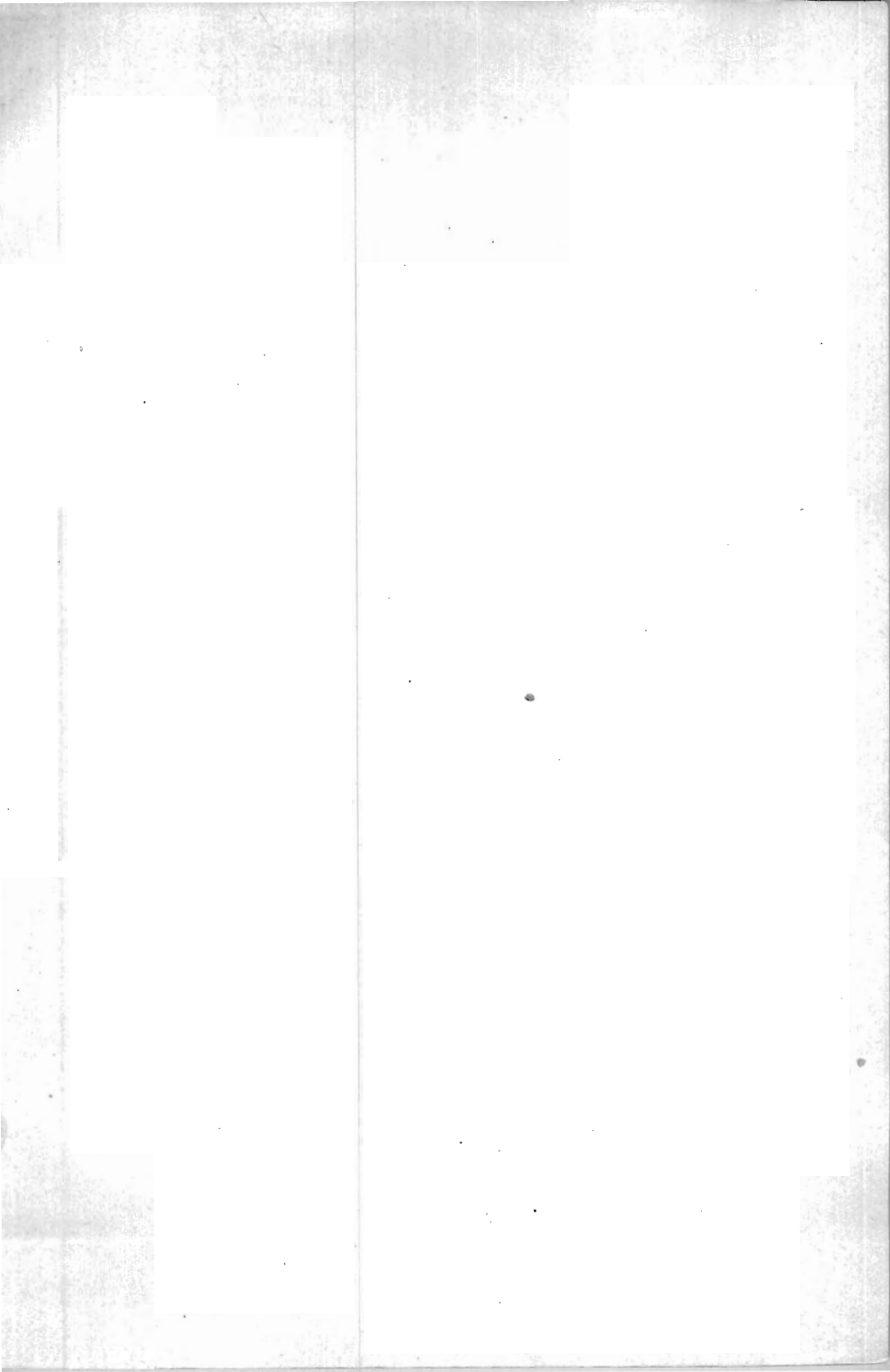
Il n'avait pas cinquante ans, lorsqu'il est mort. C'est mourir bien jeune, quand on aime tant la vie, qu'on est fait pour être heureux.

Cependant, il se résigna facilement et promptement à partir pour l'autre monde ; il ne songea qu'à se bien préparer pour faire le grand voyage.

Il garda jusqu'à la fin sa sérénité d'âme. Il passa les dernières heures de sa vie à constater les progrès de la maladie, à se regarder mourir. Il vint un moment où il dit au juge Mathieu qui était à son chevet : "Tiens, je ne te vois plus, et j'ai de la peine à parler... c'est la fin."

Il a été fort regretté, car sa bonté, sa douceur, sa bienveillance, sa libéralité et sa bonne humeur lui avaient fait beaucoup d'amis.







DAVID MARSIL

DAVID MARSIL**(1894)**

Wilfrid Prévost était bien malade au commencement de la dernière session, au Château Frontenac.

Avant de partir pour ne plus revenir, il disait à un ami : " Marsil est malade, lui aussi, il me suivra de près... Savez-vous, ajouta-t-il, après un moment de réflexion, que lorsque nous serons morts, ce sera difficile de nous remplacer avec nos défauts et nos qualités? "

Il avait raison de croire que son ami ne lui survivrait pas longtemps, et de dire qu'ils seraient tous deux difficiles à remplacer. C'étaient deux types de force, de vigueur physique et intellectuelle, deux natures ardentes, originales, exubérantes, comme on en voit peu.

On les appelait les " Patriotes " ou les " Lions du Nord ", et ils méritaient de porter ces noms, car ils étaient patriotes, et ils avaient du lion la force et le courage.

Eh bien ! ils s'en vont, les patriotes, ils meurent, les lions, malgré leur vigueur, leur énergie indomptable ; ils s'en vont, les Marsil et les Prévost, tous ces survivants d'une génération de lutteurs, ces représentants de familles au caractère viril, à la tête ardente, au sang chaud. On n'entendra plus leur éloquence grandiose, un peu fantasque, leurs accents enflammés, leurs imprécations à la Camille. Ils tombent, ces chênes puissants que rien ne semblait pouvoir abattre, qui paraissaient indéterminables. Trop confiants dans leur force, dans leur vitalité, un peu enfants sous des dehors sévères, aimant toutes les émotions de la vie, passionnés

pour la politique, pour ses luttes et ses dangers, ils se dépensaient outre mesure.

Ce pauvre Marsil! Je le voyais, il y a quelques jours, à Québec. Après avoir dit que sa santé était meilleure, il ajouta: "Sois tranquille, je ne mourrai pas avant d'avoir prouvé que le décret d'excommunication de Mgr Lartigue n'a jamais été lu à Saint-Eustache et que, par conséquent, on n'avait pas le droit d'exclure les cendres de Chénier de la terre sainte."

Il est mort avant d'avoir vu la réalisation de ses vœux et de ses espérances, mais les patriotes ont dû bien le recevoir dans l'autre monde, car il a beaucoup parlé, beaucoup travaillé toute sa vie pour leur réhabilitation.

Il a été bon médecin, excellent chirurgien, orateur populaire de premier ordre, mais avant tout patriote. Il avait l'âme ouverte aux grandes inspirations de la liberté, du patriotisme, de la religion, le cœur accessible aux sentiments les plus nobles. Ce grand fauve qui secouait sa crinière touffue sur ses larges épaules, et poussait des rugissements dans les assemblées populaires, était un doux, un patient, un artiste qui touchait l'orgue tous les dimanches, à l'église de sa paroisse, et chantait des hymnes avec l'onction et la ferveur d'un moine de Solesmes.

C'est un des hommes qui ont le plus contribué à me faire croire, quand j'étais jeune, qu'on était souvent injuste envers les libéraux, qu'on avait tort de les combattre tous sans distinction comme des hommes dangereux.

Pouvait-on être si bon, si patriote, si enthousiaste du vrai et du beau, et être dangereux ?

Son état normal n'était pas l'excitation, c'était plutôt le calme, la douceur, l'esprit de conciliation avec un peu de rêverie et d'indolence.

Il fallait, pour mettre cette grosse machine en mouvement, des circonstances spéciales, l'influence de la lutte, de la discussion, d'un courant patriotique.

La question Riel, par exemple, eut le don de l'émou-

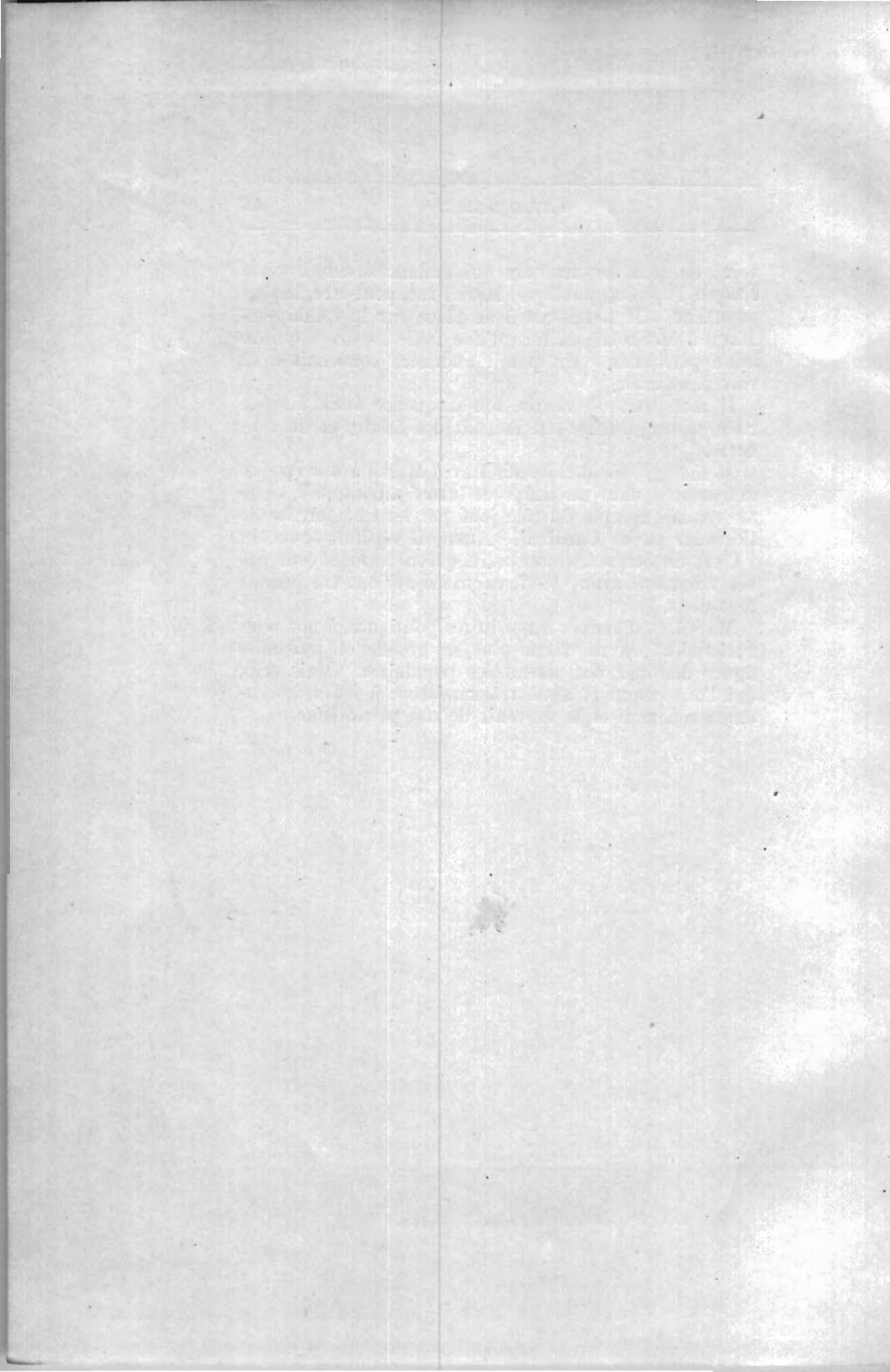
voir; de tous les orateurs qui enflammèrent, à cette époque, l'opinion publique, Marsil fut, peut-être, le plus populaire. Il paraissait à sa place sur le Champ-de-Mars, à Montréal, en face d'une foule de dix à quinze mille personnes. Un pareil auditoire convenait à sa voix, à sa taille.

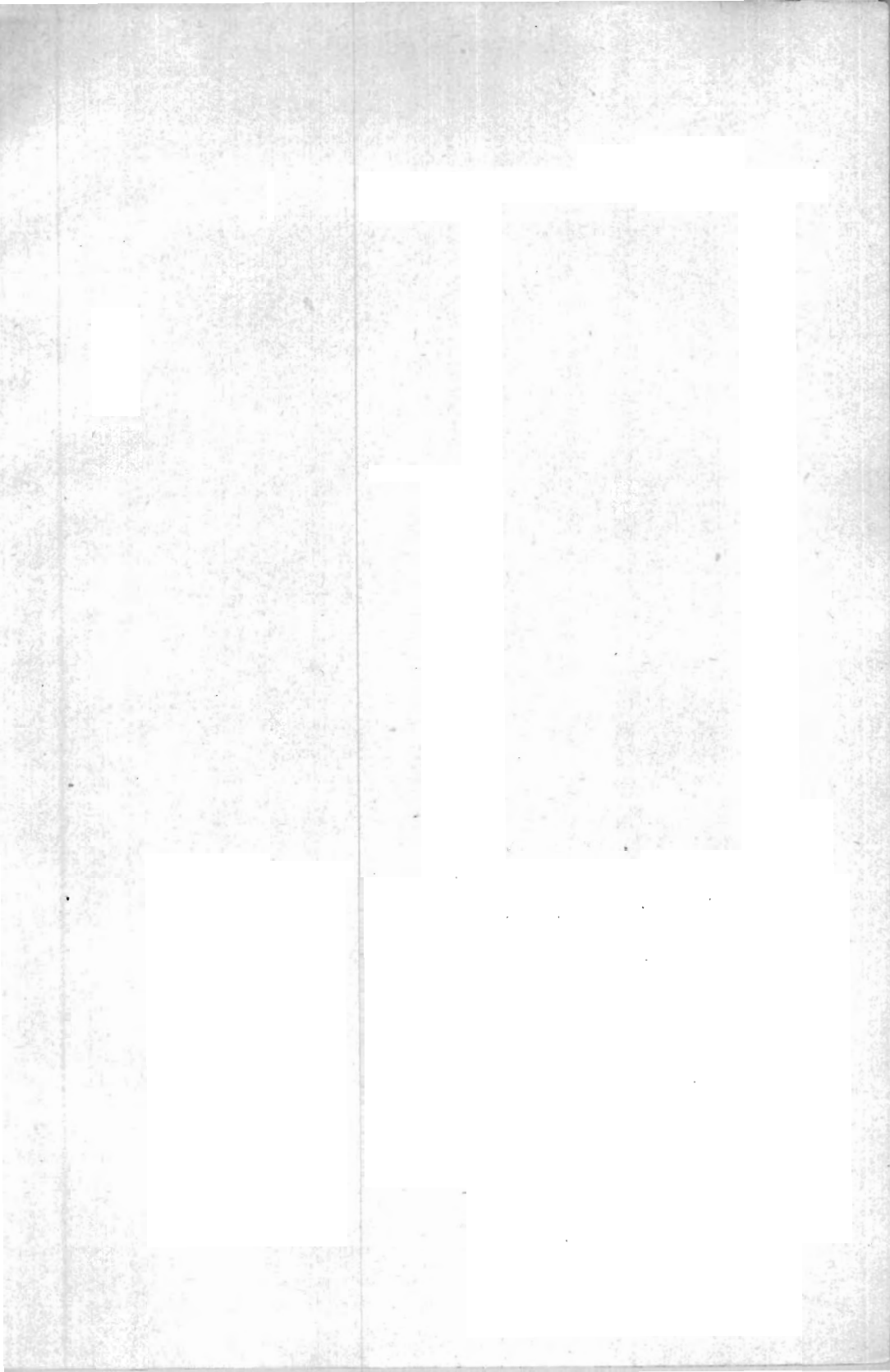
Il manquait de vernis, son éloquence était un peu rude, sauvage, mais elle recélait des éclairs et du tonnerre.

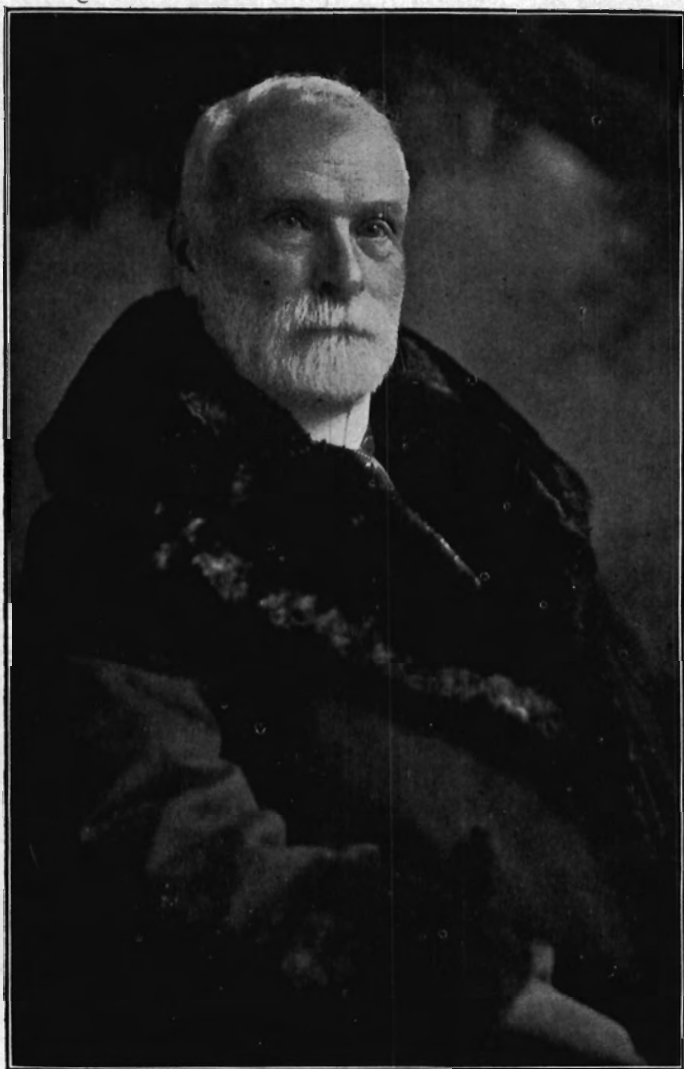
Je me figurais quelquefois David Marsil à une époque tourmentée, dans un temps de luttes patriotiques, et je me rendais compte du rôle joué par les Chénier, les de Lorimier et les Cardinal. Aussi, il répétait souvent: "C'est un bonheur, mon petit, que nous ne soyons pas nés vingt ans avant 1837, car nous aurions été pendus tous deux."

Marsil va manquer à nos luttes politiques, à nos fêtes nationales; on ne verra plus sa grande et puissante figure dominer nos assemblées populaires. Mais ceux qui l'ont connu et aimé transmettront à leurs descendants son nom et le souvenir de son patriotisme.









L.-O. TAILLON